

AXA ACT Carbon Offset Equity QI

SOMMAIRE

Rapport de gestion du fonds

Rapport Général du Commissaire aux Comptes Bilan au 31/12/2024 et au 29/12/2023

Actif

Passif

Hors-bilan au 31/12/2024 et au 29/12/2023

Compte de résultat au 31/12/2024 et au 29/12/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables au 31/12/2024 Evolution de l'actif net de l'OPC Complément d'information au 31/12/2024

Rapport de gestion

Forme juridique

FCP

Objectif de gestion

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante: « Actions internationales ». L'objectif de l'OPCVM est d'assurer (i) une croissance à long terme supérieure à celle de l'indice MSCI World Climate Change (I '« Indice de Référence ») avec un profil de volatilité inférieur à celui de l'Indice de Référence, en s'exposant sur les marchés actions internationaux par la mise en oeuvre d'une gestion dynamique et discrétionnaire et (ii) un objectif d'investissement durable qui vise à maintenir une émission carbone égale ou inférieure à celle de l'Indice de référence et à investir principalement en titres de capital de sociétés engagées dans une voie de transition solide s'alignant progressivement sur les objectifs de l'Accord de Paris. Cette approche est complétée par la compensation totale ou partielle des émissions carbone de l'OPCVM.

Indicateur de référence

L'indice MSCI World Climate Change Index (EUR), dividendes nets réinvestis, compilé par MSCI Inc., est un indice boursier mondial et qui se qualifie comme indice de référence de l'UE pour la transition climatique en vertu du chapitre 3a du titre III de la réglementation (UE) 2016/1011. Pour des informations complémentaires vous pouvez vous connecter sur le site www.msci.com.

Profil de risque et de rendement

Risque plus f	Risque plus faible				Ris	que plus élevé
•						
Rendement p plus faible	otentiellement				Rendement p	ootentiellement plus élevé
1	2	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Cela indique que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situeraient à un niveau moyen. La catégorie de risque associée à ce produit a été déterminée sur la base de résultats passés, elle n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci- dessus.

D'autres risques non repris dans l'Indicateur synthétique de risque peuvent être matériellement pertinents, tel que le risque de dérivés, risque de contrepartie, risque de modèle. Pour plus d'information, veuillez vous référer au prospectus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Risque global

La méthode de calcul choisie pour mesurer le risque global de l'OPCVM est la méthode du calcul de l'engagement telle que prévue aux termes de l'instruction de l'Autorité des Marchés Financiers n °2011-15 relative aux modalités de calcul du risque global des OPCVM et des FIA agréés.

Commentaire de gestion

ACT – Carbon Offset a sous-performé l'indice MSCI World Climate Change en 2024, principalement en raison de l'allocation stratégique aux fournisseurs de solutions climatiques, qui ont subi des pressions en partie liées à la victoire de Donald Trump (par exemple, les craintes entourant les crédits d'impôt), à l'environnement durable de taux élevés et à la hausse des coûts des matières premières.

Le profil stratégique de faible volatilité et de haute qualité a produit des résultats mitigés sur l'année. Les titres peu volatils ont sous-performé et ceux présentant une forte volatilité ont surperformé sur l'année, tandis que les titres de haute qualité ont légèrement sous-performé. Les facteurs de risque ont eu un impact négatif. La sous-pondération du facteur Momentum a nui à la performance et le profil faible volatilité/haute qualité de la stratégie s'est montré peu porteur. Les performances idiosyncratiques ont apporté une contribution largement négative.

La surpondération et la sélection de titres dans le secteur des services aux collectivités ont pesé sur la performance, tout comme la sélection dans les secteurs des technologies de l'information et des valeurs industrielles. La souspondération et en particulier la sélection de titres dans le secteur de la consommation cyclique ont stimulé la performance. L'absence d'exposition à Amazon, Broadcom, Alphabet et Meta en raison de critères de durabilité a eu une incidence négative, et la surpondération de valeurs liées au thème des solutions climatiques telles que Vestas, SMA Solar et EDP Renovaveis a pesé sur la performance. Les surpondérations de Tesla, Itron et Apple ont compté parmi les principales contributions positives.

À l'horizon 2025, nous sommes positifs concernant l'exposition au thème des solutions climatiques en raison de valorisations attractives et des anticipations de baisse des taux d'intérêt, tandis que le profil faible volatilité/haute qualité de la stratégie est susceptible d'offrir une protection dans un marché potentiellement volatil face aux différents risques géopolitiques et à la hausse des valorisations des indices boursiers.

Performance annuelle nette du fonds : 21,11%.

Performance de l'indice de référence : 33,34%

Tableaux de principaux mouvements du portefeuille

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")			
nues	Acquisitions	Cessions		
NVIDIA CORP COM	8 450 061,47	33 069 868,21		
APPLE INC COM NPV	5 539 754,99	15 152 380,28		
MICROSOFT CORP COM	2 346 390,11	15 059 828,48		
TESLA MOTORS INC COM	5 007 382,12	10 748 948,82		
DONG ENERGY A/S COMM	3 637 669,33	9 272 532,75		
FIRST SOLAR	1 190 021,60	11 026 887,09		
NEOEN SA	628 848,93	9 184 940,54		
UNITEDHEALTH GROUP I	-	8 842 371,51		
ACCENTURE PLC IRELAN	1 967 912,89	6 442 980,07		
JOHNSON + JOHNSON CO	1 924 462,13	5 911 589,22		

Les chiffres cités ont trait aux années et aux mois écoulés et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Techniques de gestion efficace et instruments financiers dérivés

Conformément aux dispositions des articles 27 et 32 à la Position AMF n°2013-06 relative aux fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM, sont annexées au présent rapport, les informations relatives à l'exposition obtenue au travers de techniques de gestion efficace de portefeuille et au travers d'instruments financiers dérivés de l'OPCVM.

Techniques de gestion efficaces du portefeuille (art 27)	
Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficaces (Repo, Prêts/emprunts de titres, cessions temporaires)	Néant
Types et montants des garanties financières reçues par l'OPCVM afin d gestion efficaces du portefeuille	e réduire le risque de contrepartie des opérations de techniques de
Espèces	Néant
Titres de créance	Néant
Titres de capital	Néant
Placements collectifs	Néant
Revenu brut reçu par l'OPCVM lié à ces opérations *	1,216.47
Coût et Frais directs et indirects supportés par l'OPCVM directement liés à ces opérations *	-1,236.57
Liste des contreparties liées à ces opérations	Néant -

^{*} Les montants affichés représentent les revenus bruts ainsi que les coûts et frais liés aux opérations de techniques efficaces du portefeuille acquis au cours de l'exercice fiscal

Tableau relatif aux opérations sur les marchés dérivés (art 32)	
Exposition sous-jacente aux instruments financiers dérivés	Néant
Types et montants des garanties financières reçues par l'OPCVM afii chés dérivés	n de réduire le risque de contrepartie des opérations sur les mar-
Espèces	Néant
Titres de créance	Néant
Titres de capital	Néant
Placements collectifs	Néant
Liste des contreparties liées à ces opérations	
	Néant

Emetteurs des valeurs reçues en garantie dans le cadre des opérations sur les marchés dérivés et techniques de gestion efficaces de portefeuille – concentration > 20% du total net de l'actif du fonds (art 40)

Nom de l'émetteur	Montant (EUR)	Montant (en %)
Néant		
Total		

^{*}Les émissions reçues en garantie dans le cadre des opérations sur les marchés dérivés et techniques de gestion efficaces de portefeuille sont toutes émises ou garanties par un Etat Membre de l'Union Européenne.

Exercice des droits de vote

Au cours de l'exercice écoulé, les décisions de vote ont été prises conformément à la politique de vote définie par AXA INVESTMENT MANAGERS et aux meilleures pratiques en place sur le plan national pour préserver l'intérêt des porteurs. Cette politique est exposée en détail sur le site Internet d'AXA INVESTMENT MANAGERS pour le compte des entités du groupe (https://www.axa-im.fr/investissement-responsable/actionnariat-actif).

Conformément aux dispositions de l'article D533-16-1 du Code monétaire et financier, un rapport dans lequel la Société de gestion de portefeuille rend compte des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote y est également disponible

Information sur la rémunération

Conformément aux exigences de transparence sur la rémunération applicable aux sociétés de gestion de portefeuille, la présente section expose les éléments principaux des politiques et pratiques de rémunération mises en œuvre par AXA Investment Managers (ci-après "AXA IM"). Des précisions supplémentaires actualisées concernant notamment le Comité de rémunération et la manière dont la rémunération et les avantages sont attribués aux salariés sont également disponibles en ligne à l'adresse suivante : www.axa-im.com/remuneration. Un exemplaire papier de ces informations est disponible, sans frais sur demande.

Gouvernance

Une Politique globale, validée et réexaminée annuellement par le Comité de rémunération d'AXA IM, définit les principes de rémunération applicables à l'ensemble des entités du Groupe. Elle tient compte de la stratégie d'AXA IM, de ses objectifs, de sa tolérance au risque et des intérêts à long terme de ses clients, actionnaires et salariés. Dans la lignée des politiques et procédures de rémunération définies et validées au niveau du Groupe AXA IM, le Comité de rémunération veille à ce que la Politique globale de rémunération soit appliquée de manière cohérente et équitable au sein d'AXA IM et à ce qu'elle soit conforme aux réglementations et recommandations en vigueur en matière de rémunération.

L'évaluation centrale et indépendante de la conformité de la mise en œuvre de la Politique globale de rémunération aux procédures et politiques adoptées par le Groupe AXA IM est effectuée par le Département de l'audit interne du Groupe AXA IM qui présente chaque année ses conclusions au Comité de rémunération d'AXA IM pour lui permettre d'effectuer ses diligences.

Ces conclusions n'ont fait état d'aucune remarque particulière au sujet de la conformité de la mise en œuvre de la Politique globale de rémunération.

Le résultat de l'examen annuel du Comité de rémunération d'AXA IM est présenté au Conseil d'administration d'AXA Investment Managers Paris ainsi que les modifications apportées à la Politique globale de rémunération.

Ces modifications portent principalement sur (i) le rappel de l'absence d'objectif de vente qui pourrait impacter directement la rémunération fixe ou variable des salariés concernés (ii) le renforcement de la gouvernance encadrant le principe d'équité et d'égalité de genre, (iii) des ajustements spécifiques à certaines entités du groupe AXA IM en fonction d'exigences réglementaires spécifiques et (iv) de mises à jour mineures.

Eléments qualitatifs et quantitatifs

Les données chiffrées fournies ci-après concernent AXA Investment Managers pour l'ensemble des filiales du Groupe AXA Investment Managers au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Montant total des rémunérations versées et/ou attribuées à l'ensemble du personnel sur l'exercice clos au 31 décembre 2024 (1)				
Rémunérations fixes (2) (en milliers d'euros)	146,66			
Rémunérations variables (3) (en milliers d'euros)	90,08			
Nombre total d'employés (4)	2 944 dont 770 pour AXA IM Paris, société de gestion du FCP			

Montant agrégé des rémunérations versées et/ou attribuées aux collaborateurs et autres cadres supérieurs dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des portefeuilles gérés (1)						
Collaborateurs ayant un impact direct sur le profil de risque des véhicules d'investissement Cadres de direction Total						
Rémunérations fixes et variables (en milliers d'euros) (2) (3)	47,44	31,89	79,33			
Nombre d'employés concernés (5)	294 dont 116 pour AXA IM Paris, société de gestion du FCP	101 dont 16 pour AXA IM Paris, société de gestion du FCP	395 dont 132 pour AXA IM Paris, société de gestion du FCP			

- (1) Les informations sur la rémunération n'incluent pas les charges sociales, après application d'une clé de répartition pondérée de l'actif sous gestion du FCP.
- (2) Les rémunérations fixes sont composées du salaire de base et de tous autres composants de rémunération fixe payés à l'ensemble du personnel d'AXA Investment Managers au 1er janvier 2024.
- (3) Les rémunérations variables, composées d'éléments de salaires variables discrétionnaires, immédiats et différés, incluent :
 - les montants attribués au titre de la performance de l'année précédente et entièrement versés sur l'exercice sous revue (rémunérations variables non différées),
 - les montants attribués au titre de la performance des années précédentes et de l'exercice sous revue (rémunérations variables différées).
 - et des intéressements à long terme mis en place par le Groupe AXA.
- (4) Le nombre total d'employés correspond à l'effectif moyen incluant les contrats à durée indéterminée, les contrats à durée déterminée et les conventions de stage au 31 décembre 2024.
- (5) Le nombre total d'employés concernés correspond au nombre total d'employés concernés au sein Groupe AXA Investment Managers et au sein d'AXA Investment Managers Paris au 31 décembre 2024.

Commissons

Les frais de transaction prélevés par le Dépositaire sont intégralement conservés par lui.

Politique de sélection et d'exécution d'ordres

La Société de gestion de portefeuille a établi un document « Politique d'exécution » présentant sa politique d'exécution d'ordres, son suivi et sa communication ainsi que toute information appropriée sur les mesures raisonnables qu'elle prend en vue d'obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients.

Afin de rechercher le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres initiés par les gérants de portefeuille, AXA Investment Managers a défini une politique de sélection et de monitoring de ses intermédiaires et contreparties.

Cette politique vise à encadrer :

- 1. Le processus d'autorisation des intermédiaires/contreparties avec lesquelles AXA Investment Managers Paris souhaite traiter,
- 2. La façon dont les relations avec ces intermédiaires/contreparties sont suivies et contrôlées.

Ces intermédiaires et contreparties sont règlementairement tenus de nous offrir la meilleure exécution possible. AXA Investment Managers Paris contrôle régulièrement l'efficacité de la politique établie et en particulier, la qualité d'exécution des entités sélectionnées dans le cadre de cette politique.

En cas de délégation de la gestion par AXA Investment Managers Paris vers une autre entité, la politique d'exécution des ordres du délégataire s'appliquera.

La Société de gestion de portefeuille contrôle régulièrement l'efficacité de la politique établie et en complément, elle met à disposition la liste des principaux courtiers et contreparties utilisés - par classe d'actifs et sous-classes d'actifs - afin d'obtenir les meilleures conditions d'exécution possible pour le compte de ses clients, conformément à la norme technique RTS 28 prévue par la Directive Européenne MiFID II.

La politique d'exécution des ordres de la Société de gestion de portefeuille et les rapports susmentionnés sont publiés sur le site Internet (https://particuliers.axa-im.fr) sous la rubrique : « Nos politiques internes et autres informations importantes ».

Règlement Européen « Sustainable Finance Disclosure » (« SFDR »)

Au présent rapport est jointe en annexe l'information relative au règlement européen « Sustainable Finance Disclosure » (« SFDR »).

Taxonomie Européenne

La réglementation européenne dont l'objectif est d'harmoniser la classification des activités économiques durables est entrée en vigueur le 1er janvier 2022. Dénommée "taxonomie européenne", elle couvre de nombreux thèmes liés à la durabilité environnementale : l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la lutte contre la pollution, la préservation de la biodiversité, et la transition vers une économie circulaire.

Modifications intervenues

- Mise à jour annuelle du PRIIPS DIC
- Mise à jour du wording du risque lié au modèle d'investissement.
- Modification de la documentation réglementaire :
 - alignement avec les nouvelles exigences du label ISR V3 (approche extra-financière et méthode de sélectivité, taux de couverture des KPI, exclusions liées au label ISR) et relevant, des exclusions applicables aux indices de référence " Accord de Paris " du Règlement délégué (UE) 2020/1818).
 - prise en compte du "Tabac" au niveau des exclusions sectorielles

Modifications à intervenir

Néant.

Données relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (SFTR)

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2015/2365 du Parlement Européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (Règlement SFTR), les données relatives à l'utilisation des opérations de financement sur titres sont annexées au présent rapport.

Autres informations

Le prospectus complet (visé par l'AMF) est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris – Tour Majunga - La Défense 9 - 6, Place de la Pyramide – 92800 Puteaux.

Commissaire aux comptes : Forvis Mazars

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, 1er alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de

bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du Produit: AXA ACT Carbon Offset Equity QI (le "Produit Financier") Identifiant d'entité juridique : 213800Y7WAGWJKKC4T32

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'inv	estissement durable ?
•• 🖂 OUI	● □ NON
Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 60.21%	Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de% d'investissements durables
dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 38.84%	ayant un objectif social Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Le Produit financier a atteint son objectif d'investissement durable pour la période de référence en investissant dans des entreprises tout en tenant compte des indicateurs suivants :

- Intensité des émissions de GES
- Production d'énergie renouvelable

Le produit financier a atteint ses objectifs d'investissement durable en investissant dans des entreprises jugées durables au travers de la dimension suivante :

- 1. L'alignement sur les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies des entreprises en portefeuille, qui sert de cadre de référence, en retenant les entreprises qui contribuent positivement à au moins un ODD, par le biais soit des produits et services qu'elles offrent, soit de la manière dont elles exercent leurs activités (« opérations »). Pour être considérée comme un actif durable, une entreprise doit remplir les critères suivants :
- a) le score ODD relatif aux « produits et services » fournis par l'émetteur est supérieur ou égal à 2, c'est-à-dire que l'émetteur tire au moins 20 % de son chiffre d'affaires d'une activité durable, ou
- b) en adoptant une approche « best-in-universe » qui consiste à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra financier, quel que soit leur secteur d'activité, le score ODD des opérations de l'émetteur se classe dans les meilleurs 2,5 %, sauf pour l'ODD 5 (égalité des sexes), l'ODD 8 (travail décent), l'ODD 10 (inégalités réduites), l'ODD 12 (consommation et production responsables) et l'ODD 16 (paix et justice) pour lesquels le score ODD de l'émetteur figure parmi les meilleurs 5 %. Pour les ODD 5, 8, 10 et 16, le critère de sélectivité sur les « opérations » de l'émetteur est moins restrictif, car ces ODD sont mieux appréhendés si l'on considère la manière dont l'émetteur exerce ses activités plutôt que les produits et services fournis par l'entreprise en portefeuille. Il est également moins restrictif pour l'ODD 12, qui peut être pris en compte par le biais des produits et services de l'entreprise en portefeuille ou de la manière dont celle-ci exerce ses activités.

Les résultats quantitatifs sur la contribution aux ODD proviennent de fournisseurs de données externes et peuvent être complétés par une analyse qualitative dûment documentée effectuée par le Gestionnaire financier.

2. Intégration des émetteurs engagés dans un processus de transition solide, cohérent avec l'ambition de la Commission européenne de contribuer au financement de la transition vers un monde limitant la hausse des températures à 1,5 °C, sur la base du cadre développé par l'initiative Science Based Targets, en retenant les entreprises ayant des objectifs scientifiques validés.

Le Produit Financier a pris en considération le critère des objectifs environnementaux de la taxinomie de l'UE et le principe de « ne pas causer de préjudice important ». Il a investi dans des activités alignées avec les objectifs de la taxinomie de l'UE. L'alignement de la taxinomie du Produit Financier a été fourni par un fournisseur de données externe et a été appliqué au niveau du portefeuille par AXA IM. Néanmoins, il n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'une révision par une tierce partie.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la période de référence, la réalisation de l'objectif durable du Produit financier a été mesurée avec les indicateurs de durabilité mentionnés ci-dessous :

Indicateurs de durabilité	Valeur	Indice de Référence	Couverture
Intensité des émissions de GES	112816.84 Emissions totales de GES en tonnes d'équivalent CO2 (tCO2éq.)	67646.13 Emissions totales de GES en tonnes d'équivalent CO2 (tCO2éq.)	92.38 %
Production d'énergie renouvelable	144.51 de mégawattheures d'énergie renouvelable produite par million d'euros investis dans le cadre de l'EVIC	10.19 de mégawattheures d'énergie renouvelable produite par million d'euros investis dans le cadre de l'EVIC	92.38 %

N.B. : Les indicateurs de durabilité, ainsi que les indices de référence sont présentés sur la base d'une moyenne mensuelle des données disponibles sur la période de référence.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Indicateurs de durabilité	Année	Valeur	Indice de Référence	Couverture
Intensité carbone	2023	89.97 tonnes de CO2 par millions de dollars de chiffre d'affaires pour les entreprises et en Kg de CO2 par \$ PPA du PIB pour les pays souverains		100 %
Production d'énergie renouvelable	2023	92.79 de mégawattheures d'énergie renouvelable produite par million d'euros investis dans le cadre de l'EVIC		
Intensité carbone (Scopes 1 + 2)	2022	141.12 tonnes de CO2 par millions de dollars de chiffre d'affaires pour les entreprises et en Kg de CO2 par \$ PPA du PIB pour les pays souverains	225.84 tonnes de CO2 par millions de dollars de chiffre d'affaires pour les entreprises et en Kg de CO2 par \$ PPA du PIB pour les pays souverains	99.58 %
carbon delta technology opportunity (1.5C)	2022	14.22 % de la valeur de marché des entreprises investies, limité à 100%, en supposant un objectif mondial pour limiter l'élévation de la température à 1.5° qui reflète les objectifs de l'Accord de Paris et calculé en utilisant des prix du carbone du modèle « Asia-Pacific Integrated Modelling/Computable General Equilibrium (AIM/CGE) »	4.99 % de la valeur de marché des entreprises investies, limité à 100%, en supposant un objectif mondial pour limiter l'élévation de la température à 1.5° qui reflète les objectifs de l'Accord de Paris et calculé en utilisant des prix du carbone du modèle « Asia-Pacific Integrated Modelling/Computable General Equilibrium (AIM/CGE) »	99 %

N.B.: Alors que les indicateurs de durabilité sont présentés sur la base d'une moyenne trimestrielle des données disponibles sur la période de référence, pour des raisons techniques, les indices de référence sont présentés quant à eux sur la base des données à fin d'année uniquement. Par conséquent, la comparaison ne devrait pas être effectuée comme telle et ne devrait pas être interprétée comme une violation des éléments contraignants figurant dans la documentation juridique du produit financier, étant donné que les données rapportées pour l'indice de référence ne sont pas basées sur la même approche comptable que ceux divulgués pour le produit financier.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

L'application du principe consistant à « Ne pas causer de préjudice important » pour les investissements durables que le Produit financier a réalisés implique que les entreprises suivantes ne peuvent pas être considérées comme durables si elles répondent à l'un quelconque des critères ci-dessous1 :

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales

Les principales incidences

et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- L'émetteur cause un préjudice à l'un des ODD si l'un de ses scores ODD est inférieur à -5 d'après une base de données quantitative externe sur une échelle allant de +10, qui correspond à « contribution significative », à 10, pour « entrave significative », à moins que le score quantitatif ait été modifié par une évaluation qualitative
- L'émetteur figure sur les listes d'exclusions sectorielles et prévues par les normes ESG d'AXA IM (telles que décrites ci-après), qui prennent en compte, entre autres facteurs, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.
- L'émetteur possède une note ESG CCC (ou 1,43) ou inférieure selon la méthode de notation ESG d'AXA IM. Le score ESG est fondé sur la notation ESG d'un fournisseur de données tiers, qui évalue les points de données sur les dimensions environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). Les analystes d'AXA IM peuvent compléter cela par une analyse ESG fondamentale et documentée si la couverture est insuffisante ou en cas de désaccord sur la notation ESG, sous réserve de l'approbation de l'organe de gouvernance interne dédié d'AXA IM.

Les indicateurs concernant les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont été pris en compte, y compris par le biais de l'application des politiques d'exclusion et d'actionnariat actif d'AXA IM.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Le Produit Financier a pris en considération les indicateurs concernant les principales incidences négatives (« PAI ») pour s'assurer que les investissements durables n'aient pas causé de préjudice important à d'autres objectifs de durabilité au titre du SFDR.

Les principales incidences négatives ont été atténuées par (i) les politiques d'exclusion sectorielles et des normes ESG d'AXA IM et (ii) les exclusions applicables aux indices alignés avec l'Accord de Paris (PAB) comme définies dans le Réglement Délégué du Réglement sur les indices de référence (CDR (EU) 2020/1818) Article 12(1)(a)-(g)(comme décrites dans l'annexe precontractuelle SFDR et qui ont été appliquées sur une base contraignante et continue par le Produit Financier), et en appliquant des filtres basés sur le score relatif à la contribution aux objectifs de développement durable des Nations unies.

AXA IM utilise également le pilier ODD de son cadre d'investissement durable pour contrôler et prendre en compte les incidences négatives sur les facteurs de durabilité en excluant les sociétés bénéficiaires des investissements qui ont un score ODD inférieur à -5 (sur une échelle allant de +10, qui correspond à « contribution significative » à -10 pour « entrave significative »), à moins que le score quantitatif ait été modifié par une analyse qualitative dûment documentée par la recherche ESG et Impact d'AXA IM Core. Cette approche nous permet de garantir que les sociétés bénéficiaires des investissements ayant les incidences négatives les plus importantes sur un ODD quelconque ne sont pas considérées comme des investissements durables.

Le cas échéant, les politiques d'actionnariat actif constituent un moyen supplémentaire d'atténuer les risques liés aux principales incidences négatives, grâce à un dialogue direct avec les entreprises sur les questions de durabilité et de gouvernance. Par le biais des activités d'engagement, le Produit financier a utilisé son influence en tant qu'investisseur pour encourager les entreprises à atténuer les risques environnementaux et sociaux inhérents à leur secteur.

Le vote aux assemblées générales est un élément important du dialogue avec les entreprises en portefeuille, afin de favoriser durablement la valeur à long terme des entreprises dans lesquelles le Produit financier investit et d'atténuer les incidences négatives.

Environnement:

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
Politique de risques climatiques	PAI 1 : Émissions de gaz à effet de serre (GES) (niveaux 1, 2, & 3 à partir de janvier 2023)	Emissions totales de GES en tonnes d'équivalents CO2 (tCO2éq.)	Emissions de GES niveau 1: 4280.619 Emissions de GES niveau 2: 2200.983 Emissions de GES niveau 3: 85567.211 Emissions de GES niveaux 1+2: 6481.602 Emissions totales de GES: 92090.617	Emissions de GES niveau 1: 88 Emissions de GES niveau 2: 88 Emissions de GES niveau 3: 87 Emissions de GES niveaux 1+2: 88 Emissions totales de GES: 87	Emissions de GES niveau 1: 89 Emissions de GES niveau 2: 89 Emissions de GES niveau 3: 88 Emissions de GES niveaux 1+2: 89 Emissions totales de GES: 88
Politique de protection des écosystèmes et de	PAI 2 : Empreinte carbone	Empreinte carbone en tonnes d'équivalents CO2 par million d'euros investis (tCO2éq./M€)	Empreinte Carbone niveaux 1+2: 13.219 Empreinte Carbone niveaux 1+2+3: 219.856	Empreinte Carbone niveaux 1+2: 99 Empreinte Carbone niveaux 1+2+3: 87	Empreinte Carbone niveaux 1+2: 100 Empreinte Carbone niveaux 1+2+3: 88
lutte contre la déforestation	PAI 3 : Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2éq./M€)	Intensité de GES niveaux 1+2+3: 783.511	Intensité de GES niveaux 1+2+3: 98	Intensité de GES niveaux 1+2+3: 99
Politique de risques climatiques	PAI 4 : Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (en % du	2.88	99	99

		total d'actifs sous gestion)			
Politique de risques climatiques (engagement uniquement)	PAI 5 : Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et part de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)	Part de consommation d'énergie non renouvelable: 51.71 Part de production d'énergie non renouvelable: 39.08	Part de consommation d'énergie non renouvelable: 95 Part de production d'énergie non renouvelable: 2	Part de consommation d'énergie non renouvelable: 96 Part de production d'énergie non renouvelable: 2
Politique de risques climatiques (compte tenu d'une corrélation attendue entre les émissions de GES et la consommation énergétique) ¹	PAI 6 : Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique (GWh/M€)	Secteur NACE C: 0.191 Secteur NACE D: 0.909 Secteur NACE E: 0.251 Secteur NACE F: 0.081 Secteur NACE G: 0.362 Secteur NACE H: 1.005 Secteur NACE L: 0.024	Secteur NACE A: 0 Secteur NACE B: 0 Secteur NACE C: 35 Secteur NACE D: 4 Secteur NACE F: 0 Secteur NACE F: 0 Secteur NACE G: 4 Secteur NACE H: 1 Secteur NACE L: 0	Secteur NACE C: 84 Secteur NACE D: 57 Secteur NACE E: 75 Secteur NACE F: 25 Secteur NACE G: 73 Secteur NACE H: 75 Secteur NACE L: 25
Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation	PAI 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	38.0	38	38
Absence de score ODD significativement négatif	PAI 8: Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (t/€M)	0.012	39	40
Absence de score ODD significativement négatif	PAI 9: Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (t/€M)	0.091	61	61

Social et Gouvernance :

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
Politique sur les normes ESG : Violation de normes et standards internationaux	PAI 10 : Violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des	0%	99	100

¹ L'approche utilisée pour atténuer les risques associés au PAI à travers cette politique d'exclusion évoluera à mesure que l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données nous permettra d'utiliser le PAI plus efficacement. Pour le moment, les secteurs climatiques à fort impact ne sont pas tous visés par la politique d'exclusion.

		entreprises			
		multinationales			
		(exprimée en % du			
		total d'actifs sous			
		gestion)			
		Part			
		d'investissement			
Politique sur les		dans des sociétés			
normes ESG:		qui n'ont pas de			
Violation des		politique de			
normes et standards	PAI 11 : Absence de	contrôle du respect			
internationaux	processus et de	des principes du			
(considérant qu'une	mécanismes de	Pacte mondial des			
corrélation existe	conformité	Nations unies ou			
entre les entreprises	permettant de	des principes			
non conformes aux	contrôler le respect	directeurs de l'OCDE			
normes	des principes du	à l'intention des	35.14 %	99	99
internationales et le	Pacte mondial des	entreprises	35.14 %	99	99
manque de mise en	Nations Unies et des	multinationales, ni			
œuvre par les	principes directeurs	de mécanismes de			
entreprises des	de l'OCDE à	traitement des			
processus et	l'intention des	plaintes ou des			
mécanismes de	entreprises	différents			
mise en conformité	multinationales	permettant de			
permettant de		remédier à de telles			
surveiller le respect		violations (exprimée			
de ces normes) ²		en % du total			
		d'actifs sous			
		gestion)			
		Écart de			
		rémunération			
		moyen non corrigé			
Absence de score	PAI 12: Écart de	entre les hommes et			
ODD	rémunération entre	les femmes au sein			
significativement	hommes et femmes	des sociétés	14.58%	93	94
négatif	non corrigé	bénéficiaires des			
певані	Holl collige	investissements			
		(exprimé en			
		montant monétaire			
		converti en euros)			
		Ratio			
Politique de vote et		femmes/hommes			
d'engagement avec		moyen dans les			
une application	PAI 13 : Mixité au	organes de			
systématique de	sein des organes de	gouvernance des	35.25	99	99
critères de vote liés	gouvernance	sociétés	33.23	33	33
à la mixité au sein	gouvernance	concernées, en			
des conseils		pourcentage du			
d'administration		nombre total de			
		membres (%)			
1		Part			
		d'investissement			
		dans des sociétés			
Politique sur les	PAI 14 : Exposition à	qui participent à la			
armes	des armes	fabrication ou à la	0	99	100
controversées	controversées	vente d'armes			
		controversées			
		(exprimée en % du			
		total d'actifs sous			
1	1	gestion)			

Pour actifs souverains ou supranationaux:

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
Politique d'AXA IM sur les normes ESG, comprenant l'exclusion des pays où des violations sociales sévères sont observées Pays sur la liste noire AXA IM basée sur les sanctions de l'UE et internationales	PAI 16: Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre et proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements connaissant des violations de normes sociales au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations Unies ou, le cas échéant, du droit national (exprimés en valeur numérique et en %)	N/A	Nombre de pays: 0 Proportion du nombre total de pays: 0	N/A

Le Produit financier tient également compte de l'indicateur environnemental facultatif PAI 6 « Utilisation et recyclage de l'eau » et de l'indicateur social facultatif PAI 15 « Absence de politiques anti-corruption ».

² L'approche utilisée pour atténuer les risques associés aux PAI à travers cette politique d'exclusion évoluera à mesure que l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données nous permettra d'utiliser le PAI plus efficacement.

Les méthodes de calcul des PAI ont été définies sur la base de nos interprétations des dispositions réglementaires et fonction de la fiabilité et de la disponibilité des données. De plus, le reporting des PAI se fonde sur la période de référence du reporting, mais peut également reprendre des données antérieures ou postérieures si la disponibilité et la fiabilité des données sur cette période nous y obligent. La définition des PAI et des méthodes de calcul peuvent évoluer à l'avenir en fonction de différents éléments tels que de nouvelles spécifications règlementaires, des évolutions dans les données et leur disponibilité, des évolutions dans les méthodes appliquées par nos fournisseurs de données, des changements dans le périmètre des données notamment pour aligner nos différents reporting si possible.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Le Produit financier n'a pas investi dans des entreprises qui causent, contribuent ou sont liées d'une manière significative à des violations des normes et standards internationaux. Ces normes concernent les droits de l'Homme, la société, le travail et l'environnement. AXA IM utilise un cadre de sélection externe et exclut les entreprises qui ont été jugées « non conformes » aux principes du Pacte mondial des Nations Unies, aux conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme (UNGP).



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le Produit financier a pris en considération les indicateurs relatifs aux principales incidences négatives suivants tels que présentés ci-dessous :

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
Politique de Risque Climatique Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation	PAI 1 : Émissions de gaz à effet de serre (GES) (niveaux 1, 2, & 3 à partir de janvier 2023)	Emissions totales de GES en tonnes d'équivalents CO2 (tCO2éq.)	Scope 1: 4280.619 Scope 2: 2200.983 Scope 3: 85567.211 Scope 1+2: 6481.602 Scope 1+2+3: 92090.617	Scope 1: 88 Scope 2: 88 Scope 3: 87 Scope 1+2: 88 Scope 1+2+3: 87	Scope 1: 89 Scope 2: 89 Scope 3: 88 Scope 1+2: 89 Scope 1+2+3: 88
Politique de Risque Climatique Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation	PAI 2 : Empreinte carbone	Empreinte carbone en tonnes d'équivalents CO2 par million d'euros investis (tCO2éq./M€)	Scope 1+2: 13.219 Scope 1+2+3: 219.856	Scope 1+2: 99 Scope 1+2+3: 87	Scope 1+2: 100 Scope 1+2+3: 88
Politique de Risque Climatique Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation	PAI 3 : Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2éq./M€)	Scope 1+2+3: 783.511	Scope 1+2+3: 98	Scope 1+2+3: 99
Politique de Risque Climatique	PAI 4 : Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (en % du total d'actifs sous gestion)	2.88	99	99
Politique de Risque Climatique (engagement uniquement)	PAI 5 : Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et part de la production d'energie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)	Consommation d'énergie: 51.71 Production d'énergie: 39.08	Consommation d'énergie: 95 Production d'énergie: 2	Consommation d'énergie: 96 Production d'énergie: 2
Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation	PAI 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (exprimée en	38.0	38	38

		% du total d'actifs sous			
		gestion)			
Politique sur les normes ESG : Violation de normes et standards internationaux	PAI 10 : Violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	0%	99	100
Politique de vote et d'engagement avec une application systématique de critères de vote liés à la mixité au sein des conseils d'administration	PAI 13 : Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (%)	35.25	99	99
Politique sur les armes controversées	PAI 14 : Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	0	99	100

Pour actifs souverains ou supranationaux:

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
Politique d'AXA IM sur les normes ESG, comprenant l'exclusion des pays où des violations sociales sévères sont observées Pays sur la liste noire AXA IM basée sur les sanctions de l'UE et internationales	PAI 16: Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre et proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements connaissant des violations de normes sociales au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations Unies ou, le cas échéant, du droit national (exprimés en valeur numérique et en	N/A	Nombre de pays: 0 Proportion du nombre total de pays: 0	N/A

Source: S&P Trucost, 2024

Les méthodes de calcul des PAI ont été définies sur la base de nos interprétations des dispositions réglementaires et fonction de la fiabilité et de la disponibilité des données. De plus, le reporting des PAI se fonde sur la période de référence du reporting, mais peut également reprendre des données antérieures ou postérieures si la disponibilité et la fiabilité des données sur cette période nous y obligent. La définition des PAI et des méthodes de calcul peuvent évoluer à l'avenir en fonction de différents éléments tels que de nouvelles spécifications règlementaires, des évolutions dans les données et leur disponibilité, des évolutions dans les méthodes appliquées par nos fournisseurs de données, des changements dans le périmètre des données notamment pour aligner nos différents reporting si possible.

N.B.: Les PAI sont présentés sur la base d'une moyenne trimestrielle des données disponibles sur la période de référence.

En tant que fonds PAB, le Produit financier applique en sus les exclusions applicables aux produits suivants les indices de référence «Accord de Paris» tels que définis par le Règlement Délégué (EU) 2020/1818 à l'Article 12(1)((a)-(g)), qui permettent également de considérer les indicateurs PAI 1 à 6, 10, 11 et 14.

Les chiffres publiés sur les indicateurs PAI peuvent être basés soit sur la « valeur actuelle de tous les investissements » telle que définie par le Règlement, soit sur les « actifs éligibles avec données disponibles uniquement », selon les cas. Les « actifs éligibles avec données disponibles » désignent tous les investissements (c'est-à-dire les entreprises bénéficiaires, les actifs souverains et supranationaux ou les actifs immobiliers, selon l'indicateur PAI), à l'exclusion des produits dérivés, des liquidités et équivalents de liquidités et des actifs éligibles sans donnée disponible. Les « actifs éligibles sans donnée disponible » sont des actifs pour lesquels les données sont insuffisantes et/ou de faible qualité pour un investissement spécifique. Il convient de noter que pour certains indicateurs PAI (c'est-à-dire les indicateurs PAI qui sont relatifs soit aux revenus des entreprises investies soit à des unités non monétaires tels que des flux physiques), le calcul est rebasé sur les actifs éligibles avec données disponibles uniquement à des fins de qualité des données et de comparabilité. Cette exclusion au dénominateur est reflétée et divulguée par le biais des ratios de couverture des indicateurs pertinents : la couverture divulguée reflète la proportion d'actifs éligibles pour lesquels des données sont disponibles ; en outre, pour assurer une transparence totale sur l'étendue des actifs pour lesquels les indicateurs PAI sont divulgués, la couverture basée sur la valeur actuelle de tous les investissements est également divulguée.

PAI calculés sur la base de la "valeur actuelle de tous les investissements"	PAI calculés sur la base des actifs éligibles, à l'exclusion des actifs éligibles pour lesquels aucune donnée n'est disponible
PAI 2, 4, 7, 8, 9, 10, 11 et 14	PAI 3, 5, 6, 12 et 13

N.B.: Les indicateurs PAI 1 et 16 ne sont basés sur aucune de ces deux approches étant des PAI en valeur absolue (à noter que le PAI 16 est également relatif au nombre de pays investis en plus de la valeur absolue), c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de dénominateur dans leur formule.

Plus de détails sur nos méthodologies de comptabilisation et de divulgation des PAI sont disponibles dans le document sur les méthodologies ESG d'AXA IM disponible sur le site internet d'AXA IM : https://www.axa-im.fr/nos-politiques-et-rapports



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Les principaux investissements du Produit financier (répartis selon le niveau 2 de la classification NACE) sont détaillés ci-dessous:

Investissements les plus importants	Secteur (NACE niveau 2)	% d'actifs	Pays
NVIDIA CORP XNGS USD	Manufacture of computer, electronic and optical products	6.68%	US
APPLE INC XNGS USD	Manufacture of computer, electronic and optical products	6.11%	US
MICROSOFT CORP XNGS USD	Publishing activities	5.92%	US
TESLA INC XNGS USD	Manufacture of motor vehicles, trailers and semi-trailers	3.98%	US
ITRON INC XNGS USD	Manufacture of computer, electronic and optical products	1.64%	US
JOHNSON & JOHNSON XNYS USD	Manufacture of basic pharmaceutical products and pharmaceutical preparations	1.61%	US
PROCTER & GAMBLE CO/THE XNYS USD	Manufacture of paper and paper products	1.5%	US
EDP RENOVAVEIS SA XLIS EUR	Electricity, gas, steam and air conditioning supply	1.49%	ES
VESTAS WIND SYSTEMS A/S XCSE DKK	Manufacture of machinery and equipment n.e.c.	1.48%	DK
FIRST SOLAR INC XNGS USD	Manufacture of electrical equipment	1.31%	US
VISA INC-CLASS A SHARES XNYS USD	Activities auxiliary to financial services and insurance activities	1.27%	US
MASTERCARD INC - A XNYS USD	Activities auxiliary to financial services and insurance activities	1.1%	US
ROCKWOOL A/S-B SHS XCSE DKK	Manufacture of other non-metallic mineral products	1.1%	DK
CGI INC XTSE CAD	Computer programming, consultancy and related activities	0.99%	CA
THOMSON REUTERS CORP XTSE CAD	Legal and accounting activities	0.98%	CA

Les proportions en portefeuille des investissements présentés ci-dessus sont une moyenne sur la période de référence.

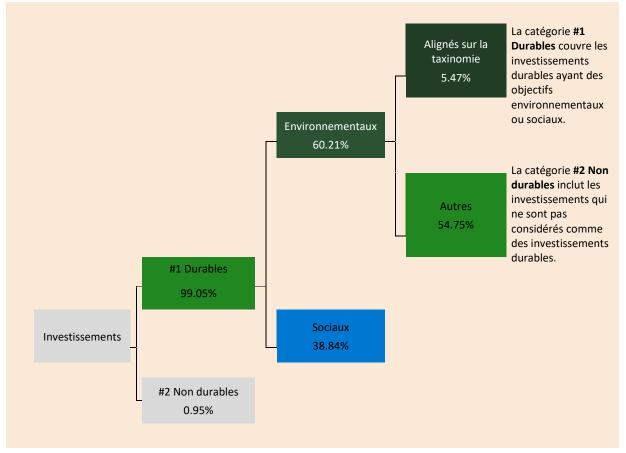
La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024-31/12/2024



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs?



L'allocation d'actifs effective a été communiquée sur la base d'une moyenne trimestrielle des données disponibles.

Selon l'usage potentiel des dérivés appliqué par la stratégie d'investissement du Produit Financier, l'exposition attendue détaillée ci-dessous pourrait être sujette à des variations étant donné que la valeur de l'actif net du portefeuille peut être impactée par la valorisation à la valeur de marché des dérivés. Pour plus de détails sur l'usage potentiel des dérivés par ce Produit Financier, veuillez-vous référer à sa documentation précontractuelle et à la description de la stratégie d'investissement dans cette documentation.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements du Produit financier ont été réalisés dans les secteurs économiques indiqués ci-dessous (répartis selon le niveau 2 de NACE):

Secteur (NACE niveau 2)	Proportion
Manufacture of computer, electronic and optical products	19.74%
Publishing activities	9.94%
Manufacture of basic pharmaceutical products and pharmaceutical preparations	6.31%
Activities auxiliary to financial services and insurance activities	5.38%
Electricity, gas, steam and air conditioning supply	5.15%
Manufacture of motor vehicles, trailers and semi-trailers	4.9%
Manufacture of machinery and equipment n.e.c.	4.78%
Telecommunications	4.72%
Insurance, reinsurance and pension funding, except compulsory social security	4.55%
Computer programming, consultancy and related activities	3.72%
Manufacture of electrical equipment	3.44%
Manufacture of paper and paper products	3.39%
Retail trade, except of motor vehicles and motorcycles	3.2%
Manufacture of chemicals and chemical products	2.11%
Legal and accounting activities	1.98%

Manufacture of other non-metallic mineral products	1.74%
Financial service activities, except insurance and pension funding	1.58%
Scientific research and development	1.51%
Architectural and engineering activities, technical testing and analysis	1.3%
Wholesale trade, except of motor vehicles and motorcycles	1.18%
Information service activities	1.12%
Manufacture of beverages	1.03%
Other	0.9%
Civil engineering	0.83%
Land transport and transport via pipelines	0.78%
Advertising and market research	0.64%
Manufacture of wearing apparel	0.48%
Manufacture of food products	0.48%
Manufacture of leather and related products	0.48%
Office administrative, office support and other business support activities	0.37%
Other manufacturing	0.34%
Waste collection, treatment and disposal activities, materials recovery	0.31%
Human health activities	0.28%
Gambling and betting activities	0.2%
Food and beverage service activities	0.2%
Manufacture of wood and of products of wood and cork, except furniture, manufacture of articles of s	0.18%
Security and investigation activities	0.18%
Construction of buildings	0.15%
Manufacture of other transport equipment	0.14%
Motion picture, video and television programme production, sound recording and music publishing acti	0.14%
Real estate activities	0.13%
Employment activities	0.05%

Les proportions en portefeuille des investissements présentés ci-dessus sont une moyenne sur la période de référence.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Produit Financier a pris en considération le critère des objectifs environnementaux de la taxinomie de l'UE et le principe de « ne pas causer de préjudice important ». Il a investi dans des activités alignées avec les objectifs de la taxinomie de l'UE. L'alignement de la taxinomie du Produit Financier a été fourni par un fournisseur de données externe et a été appliqué au niveau du portefeuille par AXA IM. Néanmoins, il n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'une révision par une tierce partie.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?³

	Oui	
	☐ Dans le gaz fossile	☐ Dans l'énergie nucléair
\times	Non	

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne

³ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

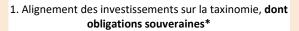
Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

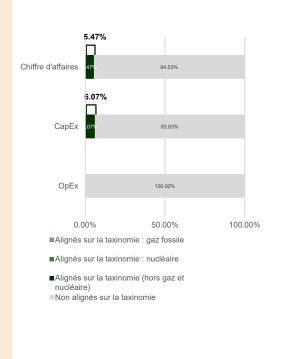
Les activités transitoires sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

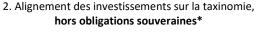
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

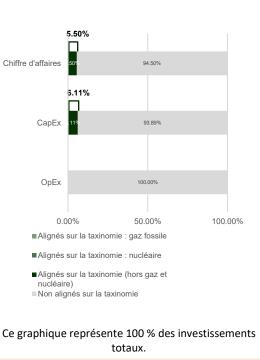
- du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple.
- des dépenses d'exploitation (OPEX) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.









*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

L'alignement du Produit financier sur la taxonomie a été fourni par un fournisseur de données externe et a été consolidé au niveau du portefeuille par AXA IM. Néanmoins, il n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'une révision par un tiers.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Produit Financier a investi 0 % de sa Valeur liquidative dans des activités transitoires et 0 % dans des activités habilitantes

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie UE					
2024 2023 2022					
Basé sur le chiffre d'affaires	5.47%	0.00%	0.00%		
Basé sur les dépenses d'investissement (CapEx)	6.07%	0.00%	0.00%		
Basé sur les dépenses opérationnelles (OpEx)	0.00%	0.00%	0.00%		

Source: AXA IM, à partir des données de S&P Trucost, 2024





Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE a été de 54.75 % pour ce Produit financier au cours de la période de référence.

Les entreprises en portefeuille ayant un objectif environnemental durable en vertu du SFDR contribuent à soutenir les ODD des Nations Unies ou la transition vers la décarbonation sur la base de critères définis ci-dessus. Ces critères applicables aux émetteurs sont différents des critères techniques de sélection définis dans la taxonomie de l'UE s'appliquant aux activités économiques.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Au cours de la période de référence, le Produit financier a investi dans 38.84% d'investissements durables ayant un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus dans la rubrique « non durable » représentent 0.95 % de la Valeur liquidative du produit.

Parmi les actifs « non durables » peuvent avoir figuré, tels que définis dans l'annexe précontractuelle :

- des produits dérivés utilisés à des fins de couverture ou à des fins de gestion de la liquidité et,
- des investissements en liquidités et quasi-liquidités (comme des dépôts bancaires, des instruments éligibles du marché monétaire et des fonds monétaires) utilisés à des fins de gestion de la liquidité du Produit financier.

Des garanties environnementales ou sociales sont appliquées et évaluées sur tous les actifs « non durables », à l'exception (i) des produits dérivés autres que mono-émetteurs et (ii) des investissements en liquidités et quasi-liquidités décrits ci-dessus.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Le produit financier a reçu le label ISR et a donc appliqué en permanence les exigences du label dans sa gestion quotidienne au cours de la période de référence. En conséquence de l'application continue du label prévue en 2025, et en vue d'un alignement avec la V3 du référentiel du label ISR qui entre en vigueur en 1er janvier 2025 pour les produits existants, la stratégie d'investissement du produit financier, en particulier en matière d'investissement responsable, a été adapté fin 2024, telle que décrite dans l'annexe SFDR du prospectus du produit financier. En outre, un audit annuel est réalisé par des auditeurs externes afin de garantir la conformité du produit financier avec le label. Plus de détails sur ce label sont disponibles sur le lien suivant: Label ISR - Critères d'attibution

Durant l'année, le Produit Financier a également revue sa stratégie ISR afin d'appliquer des exclusions supplémentaires requises pour les fonds PAB, telles que définies dans la section relatif aux indices de référence « Accord de Paris » de l'UE du Règlement Délégué (CDR (UE) 2020/1818) Article 12(1)(a)-(g). Plus d'informations peuvent être trouvées dans les politiques d'exclusion AXA IM (notamment la politique AXA IM relative aux risques climatiques), disponibles sur le site AXA IM via le lien suivant: Nos Politiques et Rapports | AXA IM FR



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable. Non applicable.

AXA ACT CARBON OFFSET EQUITY QI

Securities Financing Transactions Regulation

31/12/2024

EUR

Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et Total Return Swaps exprimés en valeur absolue et en pourcentage de l'actif net du fonds

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Montant					
% de l'actif net total					

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

Montant des titres et matières premières prêtés en proportion des actifs

Prêts de titres Emprunts de titres **Total Return Swap** Mises en pension Prises en pension Montant des actifs prêtés % des actifs pouvant être prêtés

10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors liquidités) pour tous les types d'opérations de financement (volume de garanties au titre des transactions en cours)

1 . Nom	
Volume des garanties reçues	
2 . Nom	
Volume des garanties reçues	
3 . Nom	
Volume des garanties reçues	
4 . Nom	
Volume des garanties reçues	
5 . Nom	
Volume des garanties reçues	
6 . Nom	
Volume des garanties reçues	
7 . Nom	
Volume des garanties reçues	
8 . Nom	
Volume des garanties reçues	
9 . Nom	
Volume des garanties reçues	
10 . Nom	
Volume des garanties reçues	

10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

Prêts de titres Emprunts de titres Mises 1. Nom Montant Domicile 2. Nom Montant Domicile 3. Nom Montant Domicile 4. Nom Montant Domicile 5. Nom Montant	s en pension Prises en pension 1	Total Return Swap
Montant Domicile 2. Nom Montant Domicile 3. Nom Montant Domicile 4. Nom Montant Domicile 5. Nom		
Domicile 2 · Nom Montant Domicile 3 · Nom Montant Domicile 4 · Nom Montant Domicile 5 · Nom		
2 . Nom Montant Domicile 3 . Nom Montant Domicile 4 . Nom Montant Domicile 5 . Nom		
Montant Domicile 3 . Nom Montant Domicile 4 . Nom Montant Domicile 5 . Nom		
Domicile 3 . Nom Montant Domicile 4 . Nom Montant Domicile 5 . Nom		
3 . Nom Montant Domicile 4 . Nom Montant Domicile 5 . Nom		
Montant Domicile 4. Nom Montant Domicile 5. Nom		
Domicile 4 . Nom Montant Domicile 5 . Nom		
4 . Nom Montant Domicile 5 . Nom		
Montant Domicile 5. Nom		
Domicile 5 . Nom		
5 . Nom		
Montant		
Domicile		
6. Nom		
Montant		
Domicile		
7. Nom		
Montant		
Domicile		
8 . Nom		
Montant		
Domicile		
9 . Nom		
Montant		
Domicile		
10 . Nom		
Montant		
Domicile		

Type et qualité des garanties (collatéral), en valeur absolue et sans compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Type et qualité de la garantie					
Liquidités					
Instruments de dette					
Notation de bonne qualité					
Notation de moyenne qualité					
Notation de faible qualité					
Actions					
Notation de bonne qualité					
Notation de moyenne qualité					
Notation de faible qualité					
Parts de fonds					
Notation de bonne qualité					
Notation de moyenne qualité					
Notation de faible qualité					
Monnaie de la garantie					
Pays de l'émetteur de la garantie					

Échéance de la garantie, en valeur absolue et sans compensation, ventilée en fonction des tranches ci-dessous

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
plus d'1 an					
ouvertes					
		•			

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

Échéance des opérations de financement sur titres et total return swaps ventilée en fonction des tranches ci-dessous

moins d'1 jour
1 jour à 1 semaine
1 semaine à 1 mois
1 à 3 mois
3 mois à 1 an
plus d'1 an
ouvertes

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
			_	

Règlement et compensation des contrats

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Contrepartie centrale					
Bilatéraux					
Trois parties					

- La compensation des contrats financiers listés détenus par le portefeuille est réalisée par le biais d'une contrepartie centrale
- La compensation des contrats financiers non listés détenus par le portefeuille et éligibles à la compensation centrale selon EMIR est réalisée par le biais d'une contrepartie centrale
- La compensation des contrats financiers non listés détenus par le portefeuille et non éligibles à la compensation centrale selon EMIR est réalisée de manière bilatérale avec les contreparties des transactions
- La compensation des opérations efficaces de portefeuilles est réalisée par un tiers aux transactions dans le cadre d'un contrat tri-partite de collatéral management.

Données sur la réutilisation des garanties

	Espèces	Titres
ontant maximal (%)	100,00	0,00
ontant utilisé (%)		
evenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties es- èces des opérations de financement sur titres et TRS		

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

L'OPC respecte les contraintes définies dans la position AMF n° 2013-06 relative aux fonds côtés et autres question liées aux OPCVM. Les garanties financières reçues en espèces sont donc uniquement :

- placées en dépôt auprès d'entités prescrites à l'article 50, point f), de la directive OPCVM;
- investies dans des obligations d'État de haute qualité;
- utilisées aux fins de transactions de prise en pension (reverse repurchase transactions), à condition que ces transactions soient conclues avec des établissements de crédit faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et que l'OPCVM puisse rappeler à tout moment le montant total des liquidités en tenant compte des intérêts courus;
- investies dans des organismes de placement collectif monétaires à court terme tels que définis dans les orientations pour une définition commune des organismes de placement collectif monétaires européens.

Les garanties financières reçues en titres ne sont pas réutilisées.

La rémunération estimée issue de la réutilisation des garanties de l'OPC est donc proche du taux monétaire de référence.

Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

1. Nom	
Montant conservé	

Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Montant total du collatéral versé	
En % de toutes les garanties versées	
Comptes séparés	
Comptes groupés	
Autres comptes	

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

Données sur les revenus ventilées

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
OPC					
Montant	-20,10				
en % du revenus	1,60				
Gestionnaire					
Montant					
en % du revenus					
Tiers (ex. agent prêteur)					
Montant	1 236,57				
en % du revenus	98,40				

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

Les revenus générés par les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres bénéficieront majoritairement au fonds, le solde reviendra à l'agent prêteur selon les conditions définies dans le prospectus. Il peut néanmoins exister des décalages temporels de facturation impactant la présentation des données mentionnées dans le tableau relatif aux revenus ventilés.

Données sur les coûts ventilées

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
OPC					
Montant					
Gestionnaire					
Montant					
Tiers (ex. agent prêteur)					
Montant					



Tour Exaltis 61, rue Henri Regnault 92075 Paris La Défense Cedex

FCP AXA ACT Carbon Offset Equity QI

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

FCP AXA ACT Carbon Offset Equity QI

Tour Majunga - 6 Place de la Pyramide 92800 Puteaux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP AXA ACT Carbon Offset Equity QI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) AXA ACT Carbon Offset Equity QI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe des comptes annuels.

1

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, date de la signature électronique Document authentifié et daté par signature électronique 26/5/2025

-DocuSigned by:

DUNAND-ROUX Gilles

Gilles DUNAND-ROUX

Associé

ocusign Envelope ID: B61A9788-D337-491D-A429-383C80CBC937
AXA ACT Carbon Offset Equity QI
0
Comptes annuels au 31/12/2024

Sommaire

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR 3 Bilan passif au 31/12/2024 en EUR Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR Annexes des comptes annuels 13 Expositions directes et indirectes sur les différents marchés 17 Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat 25 Détermination et ventilation des sommes distribuables 30 Inventaire des actifs et passifs 32 Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT) 32 Inventaire des opérations à terme de devises 38 Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) 39 Inventaire des instruments financiers à terme – actions 39 Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt 40 Inventaire des instruments financiers à terme – de change 41 Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit 42 Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions 43 Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part 44 Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part 45 Synthèse de l'inventaire 46

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	0,00	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ¹	304 248 050,88	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	304 248 050,88	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B) ¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C) ¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	0,00	
OPCVM	0,00	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	0,00	
Instruments financiers à terme (G)	0,00	
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	0,00	
Autres actifs éligibles (J)	0,00	
Sous-total actifs éligibles $I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)$	304 248 050,88	
Créances et comptes d'ajustement actifs	106 838,29	
Comptes financiers	3 009 595,85	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II ¹	3 116 434,14	
Total Actif I + II	307 364 485,02	

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	231 400 521,96	-
Report à nouveau sur revenu net	0,00	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	22 150 637,07	-
Résultat net de l'exercice	53 294 883,62	-
Capitaux propres I	306 846 042,65	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	-
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	-
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	-
Instruments financiers à terme (B)	0,00	-
Emprunts	0,00	-
Autres passifs éligibles (C)	0,00	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	0,00	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	518 442,37	-
Concours bancaires	0,00	-
Sous-total autres passifs IV	518 442,37	
Total Passifs : I + III + IV	307 364 485,02	-

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	5 457 063,98	-
Produits sur obligations	0,00	-
Produits sur titres de créance	0,00	-
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	-
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	1 216,47	-
Produits sur prêts et créances	0,00	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	-
Autres produits financiers	138 619,32	-
Sous-total Produits sur opérations financières	5 596 899,77	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	-
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-1 236,57	-
Charges sur emprunts	0,00	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	-
Autres charges financières	-647,45	-
Sous-total charges sur opérations financières	-1 884,02	-
Total Revenus financiers nets (A)	5 595 015,75	-
Autres produits :	,	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	-
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-7 703 223,80	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	-
Impôts et taxes	0,00	-
Autres charges	-3 672,52	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-7 706 896,32	-
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-2 111 880,57	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	539 331,89	-
Revenus nets I = C + D	-1 572 548,68	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	54 638 754,94	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-141 325,45	-
Frais de recherche	0,00	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	-
Indemnités d'assurance perçues	0,00	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	54 497 429,49	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-16 823 890,86	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	37 673 538,63	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations : Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	27 439 485,85	-
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	
	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	27 439 485,85	- -
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-10 245 592,18	_
Regularisations des plus ou mons-values latentes nettes n	-10 243 392,10	-

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	17 193 893,67	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	0,00	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	•
Résultat net = I + II + III - IV	53 294 883,62	-

^{*} Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Rappel de la stratégie d'investissement

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante: « Actions internationales ».L'objectif de l'OPCVM est d'assurer (i) une croissance à long terme supérieure à celle de l'indice MSCI World Climate Change (I '« Indice de Référence ») avec un profil de volatilité inférieur à celui de l'Indice de Référence, en s'exposant sur les marchés actions internationaux par la mise en œuvre d'une gestion dynamique et discrétionnaire et (ii) un objectif d'investissement durable qui vise à maintenir une émission carbone égale ou inférieure à celle de l'Indice de référence et à investir principalement en titres de capital de sociétés engagées dans une voie de transition solide s'alignant progressivement sur les objectifs de l'Accord de Paris. Cette approche est complétée par la compensation totale ou partielle des émissions carbone de l'OPCVM.

Le prospectus du FCP décrit de manière complète et précise ses caractéristiques.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC n°2022-03 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable.

Evénement exceptionnel intervenu au cours de l'exercice : Néant.

Changements d'estimation et changements de modalités (à justifier le cas échéant) : Néant.

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice : Néant.

Changements comptables soumis à l'information des porteurs :

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07 modifié, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent. Les états financiers N-1 sont en revanche intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- La structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- La structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- La suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- La suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus);
- La distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- Une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle: OPCVM / FIA / Autres;
- La comptabilisation des engagements sur change à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- L'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- La présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- L'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- La suppression de l'agrégation des comptes pour les OPC à compartiments.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) ;

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité ;
- Régularité, sincérité ;
- Prudence :
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

1. Dérogations (le cas échéant) :

- Aux hypothèses de base sur lesquelles est normalement fondée l'élaboration des états financiers pour les comptes annuels : Néant
- Aux règles générales d'établissement et de présentation des états financiers, notamment à la dérogation sur la durée de l'exercice : Néant

2. Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté des comptes annuels de la manière suivante :

Valeurs mobilières :

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé français ou étrangers :

- Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé français ou étrangers_: cours de clôture du jour de valorisation (source : Thomson-Reuters).
- Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Les justificatifs sont communiqués au Commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.
- Devises: les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur euro suivant le cours des devises publié à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source: WM Company).
- Les obligations et produits de taux indexés à taux fixe ou variable, y compris les Bons du Trésor à intérêts annuels (BTAN), Bons du Trésor à taux fixe et à intérêt précompté (BTF), sont valorisés quotidiennement à leur valeur de marché sur la base de cours d'évaluation provenant de fournisseurs de données considérés comme éligibles par la Société de Gestion et classés par ordre de priorité selon le type de l'instrument. Ils sont évalués en prix pied de coupon.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

Les parts ou actions d'OPC:

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative officielle publiée. Les
organismes de placement collectifs valorisant dans des délais incompatibles avec l'établissement
de la valeur liquidative de l'OPC sont évalués sur la base d'estimations sous le contrôle et la
responsabilité de la Société de Gestion.

Les Titres de Créance Négociable hors Bons du Trésor à intérêts annuels (BTAN), Bons du Trésor à taux fixe et à intérêt précompté (BTF):

Les titres de Créance Négociables (TCN) sont valorisés par l'application d'une méthode actuarielle, le taux d'actualisation retenu étant celui d'émission ou d'émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre (spread de marché de l'émetteur).

Les taux de marché utilisés sont :

- pour l'Euro, courbe de swap €STR (méthode Overnight Indexed Swap OIS),
- pour l'USD, courbe de swap Fed Funds (méthode Overnight Indexed Swap OIS),
- pour le GBP, courbe de swap SONIA (méthode Overnight Indexed Swap OIS).

Le taux d'actualisation est un taux interpolé (par interpolation linéaire) entre les deux périodes cotées les plus proches encadrant la maturité du titre.

Les instruments de titrisation :

- Titres adossés à des actifs (ABS): les ABS sont évalués sur la base d'un cours d'évaluation provenant de prestataires de service, de fournisseurs de données, de contreparties éligibles et/ou de tierces parties désignés par la Société de Gestion (à savoir, les fournisseurs de données éligibles).
- Obligations adossées à des actifs (CDO) et Obligations adossés à des prêts (CLO) :
 - (i) les tranches subordonnées émises par des CDO et/ou CLO et (ii) les CLO « sur-mesure » sont évalués sur la base d'un cours d'évaluation provenant des banques arrangeuses, des « Lead Managers », des contreparties s'étant engagées à fournir ces cours d'évaluation et/ou des tierces parties désignées par la Société de Gestion (à savoir, les fournisseurs de données éligibles)
 - (ii) les titres émis par des CDO et/ou CLO qui ne sont ni (i) des tranches subordonnées de CDO et/ou CLO ni (ii) des CLO « sur mesure » sont évalués sur la base d'un cours d'évaluation provenant de tierces parties désignées par la Société de Gestion (à savoir, les fournisseurs de données éligibles).

Les cours utilisés pour l'évaluation des instruments de titrisation sont sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

Les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Prêt/Emprunt :
 - Prêts de titres : les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché des titres ; la créance représentative des titres prêtés est évaluée à partir des termes du contrat de créance.
 - Emprunts de titres : la dette représentative des titres empruntés est évaluée selon les modalités contractuelles.
- Pensions :
 - Prises en pension : la créance représentative des titres reçus en pension est évaluée selon les modalités contractuelles.
 - Mises en pension : les titres donnés en pension sont évalués à la valeur de marché des titres ; la dette représentative des titres donnés en pension est évaluée selon les modalités contractuelles.
- Instruments financiers reçus et/ou données en garantie :
 - -La société de gestion procèdera selon les règles d'évaluation prévues dans le prospectus, à une valorisation quotidienne des garanties reçues sur une base de prix de marché. Les appels de marge seront réalisés sur une base quotidienne.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé :

Ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation

- Contract for difference (CFD): les CFD sont valorisés à leur valeur de marché en fonction des cours de clôture du jour de valorisation des titres sous-jacents. La valeur boursière des lignes correspondantes mentionne le différentiel entre la valeur boursière et le strike des titres sous-jacents.
- Dérivés sur événement de crédit (CDS): les CDS sont valorisés selon la méthode standard pour les CDS préconisée par l'ISDA. (Sources: Markit pour les courbes de CDS et le taux de recouvrement ainsi que Bloomberg pour les courbes de taux d'intérêts).
- Changes à terme (Forex Forwards) : les changes à terme sont valorisés sur la base d'un calcul prenant en compte :
 - La valeur nominale de l'instrument,
 - Le prix d'exercice de l'instrument,
 - Les facteurs d'actualisation pour la durée restant à courir,
 - Le taux de change au comptant à la valeur au marché,
 - Le taux de change à terme pour la durée restant à courir, défini comme le produit du taux de change au comptant et le rapport des facteurs d'actualisation dans chaque monnaie, calculé en utilisant les courbes de taux appropriées.
- ⇒ Produits dérivés de gré à gré au sein de la gestion monétaire (hors CDS, FX Forwards et CFD):
 - Swap de taux contre €STR, FED FUNDS ou SONIA : Ils sont valorisés selon la méthode du coût de retournement. A chaque calcul de la valeur liquidative, les contrats d'échange de taux d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché. L'actualisation se fait en utilisant une courbe de taux zérocoupon.
 - Swap de taux d'intérêts contre une référence EURIBOR ou LIBOR :
 Ils sont valorisés à leur valeur de marché en fonction de prix calculés par les contreparties, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.
- ⇒ Produits dérivés de gré à gré en dehors de la gestion monétaire (hors CDS, FX Forwards et CFD) :

Les instruments dérivés sont valorisés à leur valeur de marché en fonction de prix calculés par les contreparties, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

Si la Société de gestion le juge nécessaire, un investissement ou un titre spécifique peut être évalué selon une méthode alternative que celles présentées précédemment, sur recommandation du Global Risk Management ou d'un gérant de portefeuille après validation du Global Risk Management. Lorsque la valeur d'un investissement n'est pas vérifiable par la méthode habituelle ni une méthode alternative, celle-ci correspondra à la valeur de réalisation probable estimée, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

En pratique, si la société de gestion est contrainte à réaliser une transaction à un prix significativement différent de l'évaluation prévue à la lecture des règles de valorisation présentées ici, l'ensemble des titres subsistant dans le fonds devra être évalué à ce nouveau prix

3. Méthodes de comptabilisation

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des coupons ENCAISSES.

Les frais de négociation sont comptabilisés dans des comptes spécifiques au FCP et ne sont donc pas additionnés au prix de revient des valeurs mobilières frais exclus.

Le PRMP (ou Prix de Revient Moyen Pondéré) est retenu comme méthode de liquidation des titres. En revanche, pour les produits dérivés la méthode du FIFO (ou « First In » « First Out » ; « premier entré – premier sorti ») est utilisée.

4. Ajustement de prix (« swing pricing ») a renseigner si swing pricing

Si les ordres de souscription et rachat nets évalués sur la dernière valeur liquidative disponible un jour de valorisation dépassent un certain seuil ce jour de valorisation, seuil tel que déterminé et révisé périodiquement par la Société de Gestion, la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse afin de refléter les frais de négociation et d'autres coûts pouvant être encourus lors de l'achat ou de la vente d'actifs pour couvrir les opérations nettes quotidiennes.

La Société de Gestion peut appliquer le mécanisme d'ajustement de prix à l'OPC. Le montant de l'ajustement de prix sera fixé par la Société de Gestion.

5. Politiques de distribution

Les Sommes Distribuables sont composées conformément aux dispositions légales, par :

- le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus:
- les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Parts de capitalisation :

Les Sommes Distribuables sont intégralement capitalisées chaque année.

Parts de distribution :

Les Sommes Distribuables sont distribuées dans les limites suivantes :

le revenu net est intégralement distribué, aux arrondis près,

les plus-values nettes réalisées peuvent être sur décision de la société de gestion partiellement ou intégralement distribuées.

Les Sommes Distribuables non distribuées seront inscrites en report.

Des acomptes peuvent être mis en distribution en cours d'exercice, sur décision de la société de gestion et dans la limite des Sommes Distribuables réalisées à la date de la décision.

6. Méthode de calcul des frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transactions.

Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de gestion peuvent s'ajouter :

- les commissions de mouvement facturées au FCP,
- la rémunération perçue par l'agent prêteur résultant de la mise en place des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Les frais de gestion et de fonctionnement facturés au FCP, sont donc :

Frais directement imputés au compte de résultat du FCP :

Frais de gestion dont frais de gestion externes a la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats) :

- Le taux maximum s'élève à 2% TTC de l'actif net (OPC inclus).
- Frais indirect maximum (commission et frais de gestion) :
 - Néant.
- Commission de mouvement / Dépositaire :
 - Le prélèvement sur chaque transaction est de 106 euro TTC maximum.
- Commission de surperformance :
 - Néant
- Rétrocession de frais de gestion :
 - Néant
- Nature des frais pris en charge par l'entreprise pour les fonds d'épargne salariale. Cette rubrique de frais n'est pas applicable aux OPC autres que les Fonds d'Epargne Salariale :
 - Non applicable

7. Principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit

Afin de classer les titres exposés directement aux marchés de crédit dans les catégories suivantes :

Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »

Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »

Titres non notés ou sujets à notation interne ou « NON NOTÉS »

Les notations financières de 3 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

La règle appliquée consiste à retenir :

- En priorité, la moins bonne note du titre entre les 3 agences si elle existe ;
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

Annexes des comptes annuels

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	306 846 042,65	496 654 065,15	649 078 011,70	666 007 178,41	489 134 350,31
Retail capi.					
Actif net	194 575 859,18	393 447 657,02	544 317 492,11	534 525 279,87	375 077 801,83
Nombre de parts	584 240,4776	1 430 704,0776	2 153 402,5688	1 846 366,7865	1 663 100,3365
Valeur liquidative	333,04	275,00	252,77	289,50	225,52
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	39,17	7,72	15,25	30,41	3,47

Retail distri.					
Actif net	112 270 183,47	103 206 408,13	104 760 519,59	131 481 898,54	114 056 548,48
Nombre de parts	2 259 298,4552	2 512 265,1898	2 774 412,0168	3 040 337,1071	3 385 559,0211
Valeur liquidative	49,69	41,08	37,75	43,24	33,68
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-0,25	-0,16	-0,07	-0,13	-0,04

Annexes des comptes annuels

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	496 654 065,15	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à	13 119 293,08	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-282 752 064,96	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-2 111 880,57	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	54 497 429,49	-
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	27 439 485,85	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	•
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées	0,00	-
Autres éléments*	-285,39	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	306 846 042,65	-

^{*} Indemnités rachats.

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
Retail capi.		
Parts souscrites durant l'exercice	39 652,1718	11 886 046,40
Parts rachetés durant l'exercice	-886 115,7718	-270 150 684,07
Solde net des souscriptions/rachats	-846 463,6000	-258 264 637,67
Retail distri.		
Parts souscrites durant l'exercice	26 959,3594	1 233 246,68
Parts rachetés durant l'exercice	-279 926,0940	-12 601 380,89
Solde net des souscriptions/rachats	-252 966,7346	-11 368 134,21

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
Retail capi.	<u>.</u>
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
Retail distri.	·
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0010074682	С	Capitalisable	EUR	194 575 859,18	584 240,4776	333,04
FR0013385317	D	Distribuable	EUR	112 270 183,47	2 259 298,4552	49,69

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

		Ventilation des expositions significatives par pays				ays
exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	États-Unis +/-	Canada +/-	France +/-	Danemark +/-	Royaume-Uni +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	304 248,05	212 943,76	11 972,78	10 421,22	9 555,47	9 433,09
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	304 248,05	NA	NA	NA	NA	NA

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

	Exposition Décomposition de l'exposition par maturité Décomposition par de deltas			Décomposition de l'exposition par maturité			
exprimés en milliers d'Euro	+/-	<= 1 an	1 <x<=5 ans<="" td=""><td><= 0,6</td><td>0,6<x<=1< td=""></x<=1<></td></x<=5>	<= 0,6	0,6 <x<=1< td=""></x<=1<>		
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

		Ventilation des expositions par type de taux			
exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 009,60	0,00	0,00	0,00	3 009,60
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	0,00	0,00	0,00	3 009,60

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-]3 - 6 mois] +/-]6 mois -1 an] +/-]1 - 3 ans] +/-]3 - 5 ans] +/-]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 009,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	3 009,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

	USD +/-	CAD +/-	DKK +/-	JPY +/-	Autres devises +/-
exprimés en milliers d'Euro	.,	.,	.,,	.,	.,
Actif					
Dépôts	0,00	·			
Actions et valeurs assimilées	219 280,33	11 972,78	9 555,47	8 759,63	21 699,84
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	66,41	3,94	0,00	21,02	14,90
Comptes financiers	27,07	4,79	1,34	0,62	9,85
Passif					
Opérations de cession sur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	219 373,81	11 981,51	9 556,81	8 781,27	21 724,59

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre des règles et méthodes comptables.

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	106 269,36
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créditeurs divers	568,93
Total des créances	106 838,29
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-518 286,37
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	-156,00
Total des dettes	-518 442,37
Total des créances et dettes	-411 604,08

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

Retail capi.	31/12/2024
Frais fixes	5 685 857,12
Frais fixes en % actuel	1,87
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Retail distri.	31/12/2024
Frais fixes	2 021 039,20
Frais fixes en % actuel	1,86
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024	
Garanties reçues	0,00	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00	
Garanties données	0,00	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste	0,00	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00	
Autres engagements hors bilan	0,00	
Total	0,00	

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Total			0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	-1 572 548,68	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-1 572 548,68	-
Report à nouveau	0,00	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 572 548,68	-

Retail capi.		
Affectation :		
Distribution	0,00	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	-
Capitalisation	-996 962,12	-
Total	-996 962,12	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	-
Crédits d'impôts totaux	0,00	-
Crédits d'impôts unitaires	0,00	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	-

Retail distri.		
Affectation:		
Distribution	0,00	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	-
Capitalisation	-575 586,56	-
Total	-575 586,56	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	-
Crédits d'impôts totaux	0,00	-
Crédits d'impôts unitaires	0,00	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	2 259 298,4552	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	-

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	37 673 538,63	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de	0,00	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	37 673 538,63	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	22 150 637,07	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	59 824 175,70	-

Retail capi.		
Affectation:		
Distribution	0,00	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	-
Capitalisation	23 882 907,58	-
Total	23 882 907,58	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Retail distri.		
Affectation:		
Distribution	0,00	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	35 941 268,12	-
Capitalisation	0,00	-
Total	35 941 268,12	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	2 259 298,4552	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	-

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			304 248 050,88	99,1
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			304 248 050,88	99,1
Agence de publicite			1 687 314,61	0,5
OMNICOM GROUP COM	USD	20 307	1 687 314,61	0,5
Assurance multi-lignes			1 802 637,80	0,5
ALLIANZ SE NPV(REGD)(VINKULIERT)	EUR	795	235 240,50	0,0
ZURICH INSURANCE GROUP AG	CHF	2 730	1 567 397,30	0,5
Assurance Sante/Vie			1 501 955,32	0,4
ASIA GROUP LTD	HKD	106 400	744 721,96	0,2
GENERALI	EUR	27 768	757 233,36	0,2
Automate / Robot Industriel			635 421,58	0,2
KEYENCE CORP JPY50	JPY	1 600	635 421,58	0,2
banque - Clientele diverse			1 750 958,76	0,5
HSBC HLDGS ORD USD0.50(UK REG)	GBP	184 349	1 750 958,76	0,5
Banque commerciale - non US			5 327 323,70	1,7
CMNWLTH BK OF AUST NPV	AUD	8 658	793 350,17	0,2
DANSKE BANK A/S DKK10	DKK	37 602	1 027 124,93	0,3
ING GROEP NV COMMON STOCK	EUR	50 557	764 927,41	0,2
OVERSEAS CHINESE BK SGD0.5	SGD	176 200	2 081 745,66	0,6
SWEDBANK AB	SEK	34 601	660 175,53	0,2
Biens industriels - outillages			1 347 875,72	0,4
OTIS WORLDWIDE CORP COMMON STOCK USD.01	USD	15 071	1 347 875,72	0,4
Boissons non alcoolisees			2 505 360,12	0,8
KEURIG DR PEPPER INC COMMON STOCK USD.01	USD	15 921	493 850,82	
PEPSICO INC COM	USD	13 698	2 011 509,30	
BTP et autres biens d'equipement			6 763 341,19	2,2
OWENS CORNING NEW	USD	17 463	2 872 330,43	0,9
ROCKWOOL INTL	DKK	11 370	3 891 010,76	1,2
Chaussures de sport			949 181,68	0,3
NIKE CL B	USD	12 989	949 181,68	0,3
Chimie - Specialite			3 587 324,93	1,1
ECOLAB INC COM	USD	15 853	3 587 324,93	1,1
Composants electroniques - Divers			783 488,60	0,2
ABB LTD	CHF	14 984	783 488,60	0,2
Composants electroniques - Semi-conducteurs			22 066 615,80	
NVIDIA CORP COM	USD	170 154	22 066 615,80	
Convertisseur de courant/Alimentation			5 492 095,25	1
EATON CORP PLC COMMON STOCK USD.01	USD	5 587	1 790 591,69	
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	10 476	2 523 668,40	· ·
SMA SOLAR TECH AG NPV	EUR	86 861	1 177 835,16	

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

ruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Courtiers en Assurance			6 650 284,94	2,17
AON PLC COMMON STOCK	USD	7 207	2 499 725,85	0,82
MARSH + MCLENNAN COS INC COM	USD	20 234	4 150 559,09	1,35
Detail - Alimentation			4 016 396,67	1,3
COLES GROUP LTD COMMON STOCK	AUD	134 549	1 519 704,99	0,50
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	EUR	15 729	495 306,21	0,16
KROGER CO COM	USD	33 891	2 001 385,47	0,6
Detail - Bricolage/renovation			4 547 294,98	1,48
HOME DEPOT INC COM	USD	12 105	4 547 294,98	1,4
Detail - Discount			374 796,50	0,1
TARGET CORP COM	USD	2 871	374 796,50	
Detail - Parfums et cosmetiques			574 166,40	
ULTA SALON COSMETICS + FRAGR COMMON	USD	1 367	574 166,40	
STOCK USD.01		. 55.	4 263 651,22	
Detail - Vetements/Chaussures FAST RETAILING	IDV	7 400	·	
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL COMMON STOCK	JPY	7 400	2 447 277,61	
EUR.03	EUR	18 364	911 588,96	0,3
LULULEMON ATHLETICA INC COMMON STOCK	USD	2 450	904 784,65	0,2
E-Commerce/Produits			417 945,63	0,1
EBAY INC COM	USD	6 986	417 945,63	0,1
E-Commerce/Services			422 231,73	0,1
BOOKING HLDGS INC	USD	88	422 231,73	0,1
Electricite - integre			6 892 351,79	2,2
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	EUR	831 618	2 570 531,24	0,8
IBERDROLA SA COMMON STOCK EUR.75	EUR	211 585	2 814 080,50	0,9
NEXTERA ENERGY INC	USD	21 778	1 507 740,05	0,4
Electricite - Production			4 883 322,11	1,5
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	343 508	3 448 820,32	1,1
MIGHTY RIVER POWER COMMON STOCK	NZD	453 229	1 434 501,79	
Energie - Sources alternatives			6 842 079,68	
ERG SPA EUR0.10	EUR	61 986	1 218 024,90	
FIRST SOLAR	USD	13 087	2 227 380,86	
VESTAS WIND SYSTEMS A/S COMMON STOCK	DKK	258 257	3 396 673,92	
Equipement BTP - Air et chauffage			1 906 782,64	
CARRIER GLOBAL CORP COMMON STOCK USD.01	USD	5 767	380 159,75	
TRANE TECHNOLOGIES PLC COMMON STOCK	USD	4 280	1 526 622,89	
Equipement d'aide au diagnostic		. 200	2 033 202,68	
AGILENT TECHNOLOGIES INC COM	USD	7 443	965 613,35	
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC COM	USD	2 125	1 067 589,33	
Fabricants de vetements		2 120	875 394,00	
HERMES INTL NPV	EUR	377	875 394,00 875 394,00	· ·

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

truments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Finance - Autres services			2 085 981,67	0,68
SINGAPORE EXCHANGE SGD0.01	SGD	231 300	2 085 981,67	0,68
Finance - Banque d'affaires/courtiers			1 695 195,91	0,55
TRADEWEB MARKETS INC CLASS A COMMON STOCK USD.01	USD	13 408	1 695 195,91	0,55
Finance - Carte de credit			10 219 681,27	3,33
MASTERCARD INC	USD	9 116	4 635 646,66	1,5
VISA INC COM CL A	USD	18 296	5 584 034,61	1,82
Finance - Services commerciaux			3 671 351,53	1,20
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC COM	USD	12 987	3 671 351,53	1,20
Gaz industriels			1 455 944,64	0,47
NEW LINDE PLC COMMON STOCK	USD	3 601	1 455 944,64	0,47
Gestion des dechets sans risques			664 513,66	0,22
WASTE MGMT INC DEL COM	USD	3 410	664 513,66	0,22
Informatique			24 947 684,40	8,13
APPLE INC COM NPV	USD	103 160	24 947 684,40	
Informatique - Systemes integres			3 987 630,18	
CGI INC.	CAD	37 758	3 987 630,18	
Ingenierie/Transmission/distribution d'electricite			3 051 205,02	
STANTEC INC COM	CAD	25 382	1 922 163,48	
WSP GLOBAL INC COMMON STOCK	CAD	6 647	1 129 041,54	
Instruments de controle			1 806 199,24	0,5
HONEYWELL INTL INC COM	USD	2 348	512 206,39	
METTLER TOLEDO INTL INC COM	USD	1 095	1 293 992,85	
Instruments de mesure electronique			5 411 488,79	
ITRON INC COM	USD	51 608	5 411 488,79	1,70
Logiciel de conception			4 982 503,51	
AUTODESK INCORPORATED COM STK NPV	USD	3 802	1 085 231,42	0,3
CADENCE DESIGN SYS INC COM	USD	3 390	983 640,17	
DASSAULT SYSTEMES COMMON STOCK	EUR	15 029	503 471,50	
SYNOPSYS INC COM	USD	5 142	2 410 160,42	0,79
Logiciels d'applications			19 417 086,43	
MICROSOFT CORP COM	USD	47 702	19 417 086,43	
Logiciels d'entreprises/services			5 374 407,10	
IT HOLDINGS CORP NPV	JPY	48 200	1 106 822,45	
ORACLE	USD	17 350	2 792 084,98	
SALESFORCE INC	USD	4 256	1 374 126,97	
SAP SE	EUR	429	101 372,70	
Loteries			1 069 888,90	
LA FRANCAISE DES JEUX SAEM COMMON STOCK	EUR	28 745	1 069 888,90	
Materiaux semi-conducteur - circuit integre			250 102,46	
NXP SEMICONDUCTORS NV COMMON STOCK	USD	1 246	250 102,46	

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

struments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Materiels Medicaux			2 948 185,26	0,96
BOSTON SCIENTIFIC CORP COM	USD	24 833	2 142 041,10	0,70
EDWARDS LIFESCIENCES CORP COM	USD	11 276	806 144,16	0,26
Medical - Distributeurs de medicaments en gros			514 654,39	0,17
CARDINAL HEALTH INC COM	USD	4 506	514 654,39	0,17
Multimedia			4 140 113,37	1,35
THOMSON REUTERS CORP COMMON STOCK	CAD	26 712	4 140 113,37	1,35
Produits de consommation - divers			1 936 916,55	0,63
CLOROX CO COM	USD	7 180	1 126 126,32	0,37
KIMBERLY CLARK CORP COM	USD	6 407	810 790,23	0,26
Produits de mise en reseau			1 371 862,10	0,45
CISCO SYS INC COM	USD	23 996	1 371 862,10	0,45
Produits de soin et de beaute			10 384 183,23	3,38
COLGATE PALMOLIVE CO COM	USD	33 943	2 979 969,22	0,97
L OREAL COMMON STOCK EUR.2	EUR	2 702	923 678,70	0,30
PROCTER GAMBLE CO/THE COMMON STOCK	USD	27 647	4 476 117,38	1,46
UNI CHARM CORP JPY50	JPY	46 800	374 568,63	0,12
UNILEVER PLC COMMON STOCK GBP.031111	EUR	24 762	1 358 938,56	0,44
UNILEVER PLC ORD GBP0.031111	GBP	4 925	270 910,74	0,09
Produits Electriques - divers			3 236 950,84	1,05
LEGRAND SA COMMON STOCK EUR4.0	EUR	34 421	3 236 950,84	1,05
Produits lies a l'industrie des semi-conducteurs			1 384 290,06	0,45
APPLIED MATERIALS INC COM	USD	4 242	666 225,46	0,22
ASML HOLDING NV ORDSHS COMMON STOCK	EUR	1 058	718 064,60	0,23
Produits manufactures diverses			2 091 188,24	0,68
CARLISLE COS INC COM	USD	3 809	1 356 747,04	0,44
SIEMENS AG REG COMMON STOCK	EUR	3 895	734 441,20	0,24
Produits pharmaceutiques			2 162 252,49	0,70
ABBOTT LABS COM	USD	19 795	2 162 252,49	0,70
Produits pharmaceutiques et biotechnologie			20 760 499,11	6,77
ABBVIE INC WHEN ISSUED COMMON STOCK	USD	12 513	2 147 329,89	0,70
BRISTOL MYERS SQUIBB CO COM	USD	43 738	2 389 011,38	0,78
CHUGAI PHARM CO JPY50	JPY	14 000	602 104,47	0,20
GSK PLC COMMON STOCK	GBP	91 234	1 485 807,70	0,48
JOHNSON + JOHNSON COM	USD	37 029	5 171 544,16	1,69
MERCK + CO INC NEW COMMON STCOK	USD	28 448	2 732 986,04	0,89
MERCK KGAA ORD NPV	EUR	6 504	909 909,60	0,30
NOVARTIS AG REG COMMON STOCK CHF.49	CHF	21 058	1 990 350,68	0,65
NOVO NORDISK A/S B COMMON STOCK	DKK	14 822	1 240 657,40	
PFIZER INC COM	USD	53 196	1 362 906,69	
SANOFI COMMON STOCK EUR2.0	EUR	7 765	727 891,10	0,24

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

truments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Re-assurance			2 246 992,30	0,73
MUENCHENER RUCKVERS AG NPV(REGD)	EUR	4 613	2 246 992,30	0,73
Savons et produits de nettoyage			3 693 653,60	1,20
CHURCH AND DWIGHT INC COM	USD	27 595	2 790 412,80	0,91
HENKEL AG CO KGAA VORZUG PREFERENCE	EUR	10 664	903 240,80	0,29
Secteur automobile - Voitures/camions legers			21 519 877,36	7,01
TESLA MOTORS INC COMMON STOCK USD.001	USD	54 129	21 110 048,63	6,88
TOYOTA MOTOR CORP JPY50	JPY	21 200	409 828,73	0,13
Securite sur Internet			450 199,44	0,15
PALO ALTO NETWORKS INC COMMON STOCK USD.0001	USD	2 562	450 199,44	0,15
Service medical - Biomedical/Genetique			4 495 787,28	1,47
AMGEN INC COM	USD	7 059	1 776 782,00	0,58
GILEAD SCIENCES INC COM	USD	30 481	2 719 005,28	0,89
Service medical - Organismes de sante			2 896 785,35	0,94
CENTENE CORP DEL COM	USD	12 418	726 491,97	0,23
ELEVANCE HEALTH, INC	USD	6 092	2 170 293,38	0,71
Services commerciaux			2 066 747,98	0,67
RELX PLC	GBP	47 087	2 066 747,98	0,67
Services de consultants			2 225 861,57	0,73
BUREAU VERITAS SA COMMON STOCK EUR.12	EUR	19 096	560 276,64	0,18
GARTNER INC COM	USD	3 560	1 665 584,93	0,5
Services informatiques			7 743 983,85	2,52
ACCENTURE PLC IRELAND COMMON STOCK	USD	6 064	2 060 120,29	0,67
COGNIZANT TECHNOLOGY SOLUTIONS CL A	USD	19 020	1 412 494,45	0,46
INTERNATIONAL BUSINESS MACHS COM	USD	11 440	2 428 638,53	0,79
NOMURA RESEARCH INC NPV	JPY	26 100	747 207,19	0,24
OTSUKA CORPORATION JPY50	JPY	49 400	1 095 523,39	0,36
Services pharmaceutiques			2 661 634,54	
CVS HEALTH CORP	USD	7 621	330 378,26	0,11
THE CIGNA GROUP	USD	8 742	2 331 256,28	0,76
Telecommunication - Services			1 592 516,81	
HKT TRUST AND HKT LTD SS STAPLED SECURITY HKD.0005	HKD	916 000	1 093 228,24	0,36
SINGAPORE TELECOMM NPV(POST RE ORGANIZATION)	SGD	229 000	499 288,57	0,16
Telephonie cellulaire			3 755 797,12	1,22
SOFTBANK CORP COMMON STOCK	JPY	1 097 100	1 340 876,63	0,43
T MOBILE US INC COMMON STOCK	USD	11 329	2 414 920,49	0,79
Telephonie - integre			5 310 147,36	1,73
AT+T INC COM	USD	90 495	1 989 928,68	0,6
ELISA CORPORATION SER A EUR0.5	EUR	10 458	437 144,40	0,14
KONINKLIJKE KPN NV COMMON STOCK EUR.04	EUR	214 819	755 088,79	0,25
VERIZON COMMUNICATIONS COM USD 500	USD	55 102	2 127 985,49	0,69

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Transport ferroviaire			793 829,80	0,26
CANADIAN NATL RAILWAY CO COMMON STOCK	CAD	8 099	793 829,80	0,26
Transport - services			871 480,14	0,28
BRAMBLES LTD COMMON STOCK	AUD	75 754	871 480,14	0,28
Total			304 248 050,88	99,15

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)			
Libellé instrument	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devise	es à livrer (-)
	7.0	. 40011	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Instruments financiers à terme – actions					
Libellé instrument	Quantité/Nomina	Valeur actuelle pré	ésentée au bilan	Montant de l'exposition en Euro (*)	
	'	Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts					
Libellé instrument	Quantité/Nomina	Valeur actuelle pro	ésentée au bilan	Montant de l'exposition en Euro (*)	
	'	Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change					
Libellé instrument	Quantité/Nomina	Valeur actuelle pro	ésentée au bilan	Montant de l'exposition en Euro (*)	
	•	Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit					
Libellé instrument	Quantité/Nomina	Valeur actuelle pr	ésentée au bilan	Montant de l'exposition en Euro (*)	
	'	Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options		<u>. </u>			
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps		<u>. </u>			
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments		<u>. </u>			
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions					
Libellé instrument	Quantité/Nomina	Valeur actuelle pro	ésentée au bilan	Montant de l'exposition en Euro (*)	
	'	Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options	•				
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps	•				
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments	•				
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

	Valeur actuelle bil	•	Montant de l'exposition en Euro (*)				
Libellé instrument	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devis	es à livrer (-)	Classe de part couverte
	710111	1 40011	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal			Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps		-			
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	304 248 050,88
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	3 116 434,14
Autres passifs (-)	-518 442,37
Total = actif net	306 846 042,65

AXA ACT CARBON OFFSET EQUITY QI

RAPPORT ANNUEL AU 29/12/2023

Bilan actif au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	494 963 161,88	648 498 978,25
Actions et valeurs assimilées	493 957 346,00	643 865 055,67
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	493 957 346,00	643 865 055,67
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	1 005 815,88	4 633 922,58
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	1 005 815,88	4 633 922,58
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	314 605,47	466 106,51
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	314 605,47	466 106,51
Comptes financiers	2 870 367,45	2 263 241,45
Liquidités	2 870 367,45	2 263 241,45
Total de l'actif	498 148 134,80	651 228 326,21

Bilan passif au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	461 391 869,39	592 895 649,07
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	21 325 919,92	17 016 359,91
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	15 904 021,98	40 488 855,04
Résultat de l'exercice (a, b)	-1 967 746,14	-1 322 852,32
Total des capitaux propres	496 654 065,15	649 078 011,70
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de financiers titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	1 494 069,65	2 150 314,51
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 494 069,65	2 150 314,51
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	498 148 134,80	651 228 326,21

⁽a) Y compris comptes de régularisations (b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-bilan au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Operations de couverture		
Engagements sur marches reglementes ou assimiles		
Total Engagements sur marches reglementes ou assimiles	0,00	0,00
Engagements de gre a gre		
Total Engagements de gre a gre	0,00	0,00
Autres operations		
Total Autres operations	0,00	0,00
Total Operations de couverture	0,00	0,00
Autres operations		
Engagements sur marches reglementes ou assimiles		
Total Engagements sur marches reglementes ou assimiles	0,00	0,00
Engagements de gre a gre		
Total Engagements de gre a gre	0,00	0,00
Autres operations		
Total Autres operations	0,00	0,00
Total Autres operations	0,00	0,00

Compte de résultat au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	137 001,02	18 301,35
Produits sur actions et valeurs assimilées	7 236 206,92	10 342 678,63
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	55 198,30	35 878,01
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	7 428 406,24	10 396 857,99
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	17 429,20	10 473,12
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 558,33	9 205,51
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	19 987,53	19 678,63
Résultat sur opérations financières (I - II)	7 408 418,71	10 377 179,36
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	9 429 132,46	11 642 501,79
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-2 020 713,75	-1 265 322,43
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	52 967,61	-57 529,89
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-1 967 746,14	-1 322 852,32

Annexes

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

La devise de comptabilité du portefeuille est l'EUR.

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Règlement ANC n°2017-05 modifiant le règlement ANC n°2014-01 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Evénement exceptionnel intervenu au cours de l'exercice : Néant.

Changements comptables soumis à l'information des porteurs : Néant.

Changements d'estimation et changements de modalités (à justifier le cas échéant) : Néant.

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice : Néant.

1. REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté des comptes annuels de la manière suivante :

Valeurs mobilières :

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé français ou étrangers :

- Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé français ou étrangers_: cours de clôture du jour de valorisation (source : Thomson-Reuters).
- Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion.
 Les justificatifs sont communiqués au Commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.
- Devises: les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur euro suivant le cours des devises publié à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source: WM Company).
- Les obligations et produits de taux indexés à taux fixe ou variable, y compris les Bons du Trésor à intérêts annuels (BTAN), Bons du Trésor à taux fixe et à intérêt précompté (BTF), sont valorisés quotidiennement à leur valeur de marché sur la base de cours d'évaluation provenant de fournisseurs de données considérés comme éligibles par la Société de Gestion et classés par ordre de priorité selon le type de l'instrument. Ils sont évalués en prix pied de coupon.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

Les parts ou actions d'OPC :

 Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative officielle publiée. Les organismes de placement collectifs valorisant dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative de l'OPC sont évalués sur la base d'estimations sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

Les Titres de Créance Négociable hors Bons du Trésor à intérêts annuels (BTAN), Bons du Trésor à taux fixe et à intérêt précompté (BTF):

Les titres de Créance Négociables (TCN) sont valorisés par l'application d'une méthode actuarielle, le taux d'actualisation retenu étant celui d'émission ou d'émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre (spread de marché de l'émetteur).

Les taux de marché utilisés sont :

- pour l'Euro, courbe de swap €STR (méthode Overnight Indexed Swap OIS),
- pour l'USD, courbe de swap Fed Funds (méthode Overnight Indexed Swap OIS),
- pour le GBP, courbe de swap SONIA (méthode Overnight Indexed Swap OIS).

Le taux d'actualisation est un taux interpolé (par interpolation linéaire) entre les deux périodes cotées les plus proches encadrant la maturité du titre.

Les instruments de titrisation :

- Titres adossés à des actifs (ABS) : les ABS sont évalués sur la base d'un cours d'évaluation provenant de prestataires de service, de fournisseurs de données, de contreparties éligibles et/ou de tierces parties désignés par la Société de Gestion (à savoir, les fournisseurs de données éligibles).
- Obligations adossées à des actifs (CDO) et Obligations adossés à des prêts (CLO) :
 - (i) les tranches subordonnées émises par des CDO et/ou CLO et (ii) les CLO « sur-mesure » sont évalués sur la base d'un cours d'évaluation provenant des banques arrangeuses, des « Lead Managers », des contreparties s'étant engagées à fournir ces cours d'évaluation et/ou des tierces parties désignées par la Société de Gestion (à savoir, les fournisseurs de données éligibles)
 - (ii) les titres émis par des CDO et/ou CLO qui ne sont ni (i) des tranches subordonnées de CDO et/ou CLO ni (ii) des CLO « sur mesure » sont évalués sur la base d'un cours d'évaluation provenant de tierces parties désignées par la Société de Gestion (à savoir, les fournisseurs de données éligibles).

Les cours utilisés pour l'évaluation des instruments de titrisation sont sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion

Les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Prêt/Emprunt :
 - Prêts de titres : les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché des titres ; la créance représentative des titres prêtés est évaluée à partir des termes du contrat de créance.
 - Emprunts de titres : la dette représentative des titres empruntés est évaluée selon les modalités contractuelles.
- Pensions :
 - Prises en pension : la créance représentative des titres reçus en pension est évaluée selon les modalités contractuelles.
 - Mises en pension : les titres donnés en pension sont évalués à la valeur de marché des titres ; la dette représentative des titres donnés en pension est évaluée selon les modalités contractuelles.
- Instruments financiers reçus et/ou données en garantie :
- -La société de gestion procèdera selon les règles d'évaluation prévues dans le prospectus, à une valorisation quotidienne des garanties reçues sur une base de prix de marché. Toutefois ces instruments et les dettes de restitution correspondantes sont présentés au bilan à leur prix de revient. Les appels de marge sont réalisés conformément aux termes des contrats de garantie financières.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé :

Ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation

- Contract for difference (CFD): les CFD sont valorisés à leur valeur de marché en fonction des cours de clôture du jour de valorisation des titres sous-jacents. La valeur boursière des lignes correspondantes mentionne le différentiel entre la valeur boursière et le strike des titres sous-jacents.
- Dérivés sur événement de crédit (CDS) : les CDS sont valorisés selon la méthode standard pour les CDS préconisée par l'ISDA. (sources : Markit pour les courbes de CDS et le taux de recouvrement ainsi que Bloomberg pour les courbes de taux d'intérêts).
- Changes à terme (Forex Forwards) : les changes à terme sont valorisés sur la base d'un calcul prenant en compte :
 - La valeur nominale de l'instrument,
 - Le prix d'exercice de l'instrument,
 - Les facteurs d'actualisation pour la durée restant à courir,
 - Le taux de change au comptant à la valeur au marché,
 - Le taux de change à terme pour la durée restant à courir, défini comme le produit du taux de change au comptant et le rapport des facteurs d'actualisation dans chaque monnaie calculé en utilisant les courbes de taux appropriées.
- ➡ Produits dérivés de gré à gré au sein de la gestion monétaire (hors CDS, FX Forwards et CFD):
 - Swap de taux contre €STR, FED FUNDS ou SONIA :
 Ils sont valorisés selon la méthode du coût de retournement. A chaque calcul de la valeur liquidative, les contrats d'échange de taux d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché. L'actualisation se fait en utilisant une courbe de taux zéro-coupon.
 - Swap de taux d'intérêts contre une référence EURIBOR ou LIBOR :
 Ils sont valorisés à leur valeur de marché en fonction de prix calculés par les contreparties, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.
- ⇒ Produits dérivés de gré à gré en dehors de la gestion monétaire (hors CDS, FX Forwards et CFD):

Les instruments dérivés sont valorisés à leur valeur de marché en fonction de prix calculés par les contreparties, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

Si la Société de gestion le juge nécessaire, un investissement ou un titre spécifique peut être évalué selon une méthode alternative que celles présentées précédemment, sur recommandation du Global Risk Management ou d'un gérant de portefeuille après validation du Global Risk Management. Lorsque la valeur d'un investissement n'est pas vérifiable par la méthode habituelle ni une méthode alternative, celle-ci correspondra à la valeur de réalisation probable estimée, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion. En pratique, si la société de gestion est contrainte à réaliser une transaction à un prix significativement différent de l'évaluation prévue à la lecture des règles de valorisation présentées ici, l'ensemble des titres subsistant dans le fonds devra être évalué à ce nouveau prix

2. Méthodes de comptabilisation

La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des coupons ENCAISSES.

Les frais de négociation sont comptabilisés dans des comptes spécifiques d'UCIT et ne sont donc pas additionnés au prix de revient des valeurs mobilières (frais exclus).

Le PRMP (ou Prix de Revient Moyen Pondéré) est retenu comme méthode de liquidation des titres. En revanche, pour les produits dérivés la méthode du FIFO (ou « First In » « First Out » ; « premier entré – premier sorti ») est utilisée.

3. Politiques de distribution

Les Sommes Distribuables sont composées conformément aux dispositions légales, par :

- le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Parts de capitalisation :

Les Sommes Distribuables sont intégralement capitalisées chaque année.

Parts de distribution :

Les Sommes Distribuables sont distribuées dans les limites suivantes :

le revenu net est intégralement distribué, aux arrondis près,

les plus-values nettes réalisées peuvent être sur décision de la société de gestion partiellement ou intégralement distribuées.

Les Sommes Distribuables non distribuées seront inscrites en report.

Des acomptes peuvent être mis en distribution en cours d'exercice, sur décision de la société de gestion et dans la limite des Sommes Distribuables réalisées à la date de la décision.

4. Méthode de calcul des frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions.

Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de gestion peuvent s'ajouter :

- les commissions de mouvement facturées à l'OPC,
- la rémunération perçue par l'agent prêteur résultant de la mise en place des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Les frais de gestion et de fonctionnement facturés à l'OPC, sont donc :

- Frais directement imputés au compte d résultat de l'OPC :
 - o Frais de gestion dont frais de gestion externes a la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats) :
 - Le taux maximum s'élève à 2% TTC de l'actif net (OPC inclus).
- Frais indirect maximum (commission et frais de gestion) :
 - Néant.

- Commission de mouvement / Dépositaire :
 - Le prélèvement sur chaque transaction est de 106 euro TTC maximum.
- Commission de surperformance :
 - Néant
- Rétrocession de frais de gestion :
 - Néant
- Nature des frais pris en charge par l'entreprise pour les fonds d'épargne salariale. Cette rubrique de frais n'est pas applicable aux OPC autres que les Fonds d'Epargne Salariale :
 - Non applicable

5. Calcul des ratios et des engagements

Les fonds détenant des contrats financiers calculent ses règles de division des risques, conformément à l'article R.214-30 du Code Monétaire et Financier, en tenant compte des instruments financiers sous-jacents à ces contrats.

Dans les cas où ceci est autorisé par le prospectus du fonds, l'exposition réelle de ce dernier au risque de marché peut être réalisée au travers de contrats financiers qui portent sur des instruments financiers diversifiés. Dans ces cas, le portefeuille du fonds est concentré mais l'utilisation des contrats financiers conduit à diversifier l'exposition au risque du fonds.

6. Tableau « hors-bilan »

Les positions en « hors-bilan » sont classées en « Opérations de couverture » ou « Autres opérations » en fonction de l'objectif recherché dans le cadre de la gestion du fonds.

Tableau de concordance des parts						
Nom du fonds :	Nom du fonds : AXA ACT CARBON OFFSET EQUITY QI					
Code portefeuille :	AWAI					
Code ISIN	Parts présentées dans l'inventaire					
FR0010074682	С	Capitalisation	RC			
FR0013385317	D Distribution RD					

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	649 078 011,70	666 007 178,41
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	117 955 529,82	266 168 358,53
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-318 263 375,39	-203 532 702,53
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	45 890 357,65	72 674 294,09
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-24 106 300,48	-55 627 225,68
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-259 996,13	-471 617,24
Différences de change	-15 473 524,39	15 329 926,67
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	43 854 076,12	-110 204 878,12
Différence d'estimation exercice N :	40 811 596,38	-3 042 479,74
Différence d'estimation exercice N-1 :	-3 042 479,74	107 162 398,38
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N :	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1 :	0,00	0,00
Distribution d'avoirs	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-2 020 713,75	-1 265 322,43
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments *	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	496 654 065,15	649 078 011,70

^{*} Le contenu de cette ligne fera l'objet d'une explication précise de la part de l'OPC (apports en fusion, versements reçus en garantie en capital et/ou de performance)

3. MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE TITRES EN COURS DE PERIODE

	Elémente du neutofouille titree	Mouvements	(en montant)
	Eléments du portefeuille titres	Acquisitions	Cessions
a)	Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	91,568,298.61	139,127,423.76
b)	Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	0.00	0.00
c)	Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'OPCVM / du fonds d'investissement à vocation générale	256,522,147.48	412,721,169.70
d)	Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ; (Article R.214-11-I- 4° (OPCVM) / Article R.214-32-18-I-4° (FIVG) du code monétaire et financier)	0.00	0.00
e)	Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ou mentionnés aux I et II de l'article R.214-32-19. (Articles R.214-11-II (OPCVM) et R.214-32-19-I et II-(FIVG) du code monétaire et financier)	0.00	0.00

Ce tableau ne fait pas partie de l'annexe des comptes annuels et n'est donc pas audite par le commissaire aux comptes

4. COMPLEMENTS D'INFORMATION

4.1. Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

0,00	0,00
,	0,00
,	0,00
0,00	
0,00	
	0,00
0,00	0,00
0,00	0,00
0,00	0,00
0,00	0,00
0,00	0,00
0,00	0,00
0,00	0,00
	0,00

4.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de horsbilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Comptes financiers							2 870 367,45	0,58
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

4.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres financiers										
Comptes financiers	2 870 367,45	0,58								
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

4.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise N	%
	USD	USD	JPY	JPY	DKK	DKK		
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	329 732 775,91	66,39	25 740 421,84	5,18	23 684 451,84	4,77	50 562 684,49	10,18
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres financiers					1 004 218,90	0,20		
Créances	228 524,36	0,05	34 504,13	0,01			48 229,42	0,01
Comptes financiers	74 392,40	0,01	113 227,36	0,02	1 367,06	0,00	28 649,25	0,01
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Dettes								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

4.5. Ventilation par nature des postes créances et dettes

	29/12/2023
Créances	
Coupons à recevoir	311 257,91
Autres créances	3 347,56
Total des créances	314 605,47
Dettes	
Frais de gestion	-1 488 523,97
Autres Dettes	-5 545,68
Total des dettes	-1 494 069,65
Total dettes et créances	-1 179 464,18

4.6. Capitaux propres

MOUVEMENTS DE SOUSCRIPTIONS ET RACHATS

	En parts	En montant
RC	Retail capi.	
Actions ou parts émises durant l'exercice	445 490,5981	116 056 510,77
Actions ou parts rachetées durant l'exercice	-1 168 189,0893	-306 127 188,75

	En parts	En montant
RD	Retail distri.	
Actions ou parts émises durant l'exercice	47 886,3114	1 899 019,05
Actions ou parts rachetées durant l'exercice	-310 033,1384	-12 136 186,64

COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

	En montant
RC Retail capi.	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de souscription acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de rachat acquises à l'OPC	0,00

	En montant
RD Retail distri.	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de souscription acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de rachat acquises à l'OPC	0,00

4.7. Frais de gestion

	29/12/2023
RC Retail capi.	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,85
Frais de gestion fixes	7 445 283,44
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	29/12/2023
RD Retail distri.	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,85
Frais de gestion fixes	1 904 110,75
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

4.8. Engagements reçus et donnés

Description des gar	anties reçues par	I' OPC	NEANT	
Nature de la garantie	Etablissement Garant	Bénéficiaire	Échéance	Modalités
Autres engagements	s recus et / ou do	onnés	NEANT	
Autres engagements	s reçus et / ou do	<u>onnés</u>	NEANT	

4.9. Autres informations

VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DETENUS EN PORTEFEUILE

	29/12/2023
Actions	0,00
Obligations	0,00
TCN	0,00
OPC	0,00
Instruments financiers à terme	0,00
Total des titres du groupe	0,00

4.10. Tableau d'affectation des sommes distribuables

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus ou moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant Unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (6)	29/12/2023	30/12/2022
On the second of		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-1 967 746,14	-1 322 852,32
Total	-1 967 746,14	-1 322 852,32

	29/12/2023	30/12/2022
RC Retail capi.		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 557 024,01	-1 106 145,63
Total	-1 557 024,01	-1 106 145,63
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
RD Retail distri.		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-410 722,13	-216 706,69
Total	-410 722,13	-216 706,69
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	2 512 265,1898	2 774 412,0168
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes		
	29/12/2023	30/12/2022	
Sommes restant à affecter			
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	21 325 919,92	17 016 359,91	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	15 904 021,98	40 488 855,04	
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00	
Total	37 229 941,90	57 505 214,95	

⁽⁶⁾ A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPC

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes			
	29/12/2023	30/12/2022		
RC Retail capi.				
Affectation				
Distribution	0,00	0,00		
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00		
Capitalisation	12 599 167,35	33 954 005,16		
Total	12 599 167,35	33 954 005,16		
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution				
Nombre d'actions ou parts	0	0		
Distribution unitaire	0,00	0,00		

⁽⁶⁾ A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPC

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes		
	29/12/2023	30/12/2022	
RD Retail distri.			
Affectation			

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes		
	29/12/2023	30/12/2022	
RD Retail distri.			
Distribution	0,00	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	24 630 774,55	23 551 209,79	
Capitalisation	0,00	0,00	
Total	24 630 774,55	23 551 209,79	
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution			
Nombre d'actions ou parts	2 512 265,1898	2 774 412,0168	
Distribution unitaire	0,00	0,00	

⁽⁶⁾ A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPC

4.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

Date	Part	Actif net	Nombre d'actions ou parts	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins- values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire
				€	€	€	€	€
31/12/2019	RC	461 573 725,93	1 979 585,3005	233,16				12,96
	RD	126 625 713,40	3 635 564,7623	34,82				-0,07
31/12/2020	RC	375 077 801,83	1 663 100,3365	225,52				3,47
	RD	114 056 548,48	3 385 559,0211	33,68				-0,04
31/12/2021	RC	534 525 279,87	1 846 366,7865	289,50				30,41
	RD	131 481 898,54	3 040 337,1071	43,24				-0,13
30/12/2022	RC	544 317 492,11	2 153 402,5688	252,77				15,25
	RD	104 760 519,59	2 774 412,0168	37,75				-0,07
29/12/2023	RC	393 447 657,02	1 430 704,0776	275,00				7,72
	RD	103 206 408,13	2 512 265,1898	41,08				-0,16

4.12. Inventaire détaillé des dépôts et instruments financiers

signation des valeurs	Qté Nbre		Devise	
	ou nominal	boursière		Acti Net
ABBOTT LABORATORIES COMMON STOCK	66 933	6 669 366,14	USD	1,3
ABBVIE INC COMMON STOCK USD.01	23 312	3 270 412,02	USD	0,6
ACCENTURE PLC CL A COMMON STOCK USD.0000225	19 530	6 204 021,45	USD	1,2
ADOBE INC COMMON STOCK USD.0001	8 547	4 616 068,62	USD	0,9
AECOM COMMON STOCK USD.01	10 850	907 858,15	USD	0,
AGILENT TECHNOLOGIES INC COMMON STOCK USD.01	18 600	2 340 974,97	USD	0,
AKAMAI TECHNOLOGIES INC COMMON STOCK USD.01	16 500	1 767 777,12	USD	0,
ALLIANZ SE REG COMMON STOCK	4 794	1 159 908,30	EUR	0,
AMERICAN EXPRESS CO COMMON STOCK USD.2	5 736	972 780,74	USD	0
AMGEN INC COMMON STOCK USD.0001	10 062	2 623 507,21	USD	0
AON PLC CLASS A COMMON STOCK	15 500	4 083 474,40	USD	0
APPLE INC COMMON STOCK USD.00001	156 951	27 355 068,15	USD	5
APPLIED MATERIALS INC COMMON STOCK USD.01	11 452	1 680 193,40	USD	0,
ASML HOLDING NV COMMON STOCK EUR.09	3 672	2 503 202,40		0
ASR NEDERLAND NV COMMON STOCK EUR.16	14 694	627 433,80		0
ASSICURAZIONI GENERALI COMMON STOCK	88 648	1 693 620,04		0
ASTRAZENECA PLC COMMON STOCK USD.25	13 705	1 676 452,60	GBP	0
AT T INC COMMON STOCK USD1.0	127 567	1 937 785,05		0
AUTODESK INC COMMON STOCK USD.01	10 080	2 221 770,15	USD	0
BCE INC COMMON STOCK	66 400	2 378 201,29		0
BEST BUY CO INC COMMON STOCK USD.1	29 600	2 097 576,61		0
BIOGEN INC COMMON STOCK USD.0005	3 615	846 832,53		0
BOSTON SCIENTIFIC CORP COMMON STOCK USD.01	51 590	2 699 875,89		0
BRAMBLES LTD COMMON STOCK	161 111	1 353 455,80		0
BUREAU VERITAS SA COMMON STOCK EUR.12	27 153	620 989,11		0
CADENCE DESIGN SYS INC COMMON STOCK USD.01	14 820	3 654 119,77		0
CANADIAN NATL RAILWAY CO COMMON STOCK	12 939	1 479 466,19		0
CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY COMMON STOCK	25 200	1 813 791,02		0
CARRIER GLOBAL CORP COMMON STOCK USD.01	70 744	3 679 213,14		0
CGI INC COMMON STOCK	45 200	4 404 874,36		0
CHIPOTLE MEXICAN GRILL INC COMMON STOCK USD.01	1 400	2 898 423,94		0
CHUGAI PHARMACEUTICAL CO LTD COMMON STOCK	34 900	1 197 146,02		0
CHURCH DWIGHT CO INC COMMON STOCK USD1.0	33 800	2 893 339,97	USD	0
CISCO SYSTEMS INC COMMON STOCK USD.001	64 069	2 930 127,99		0
CLOROX COMPANY COMMON STOCK USD1.0	4 453	574 800,41		0
COGNIZANT TECH SOLUTIONS A COMMON STOCK USD.01	19 020	1 300 484,86		0
COLES GROUP LTD COMMON STOCK	89 301	888 652,24		0
COLGATE PALMOLIVE CO COMMON STOCK USD1.0	16 806	1 212 697,47		0
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA COMMON STOCK	278 877	7 830 866,16		1,
CUMMINS INC COMMON STOCK USD2.5	7 400	1 604 868,51		0
CVS HEALTH CORP COMMON STOCK USD 01	50 967	3 643 103,54		0
DANAHER CORP COMMON STOCK USD 001	9 157	1 917 693,73		0
DAVITA INC COMMON STOCK USD.001	14 100	1 337 180,10		0
DECKERS OUTDOOR CORP COMMON STOCK USD.01	2 300	1 391 743,09		0,
DEERE CO COMMON STOCK USD1.0	6 883	2 491 563,13		0,
ORSTED A/S COMMON STOCK DKK10.0	88 567	4 447 032,77		0
EATON CORP PLC COMMON STOCK USD.01	5 833	1 271 627,27		0
EBAY INC COMMON STOCK USD.001	44 200	1 745 352,83		0
ECOLAB INC COMMON STOCK USD1.0	10 768	1 933 492,78		0
EDENRED COMMON STOCK EUR2.0	12 121	656 230,94		0,
	670 426	10 / 3/L051 QA	⊢UR	2
EDP RENOVAVEIS SA COMMON STOCK EUR5.0 EDWARDS LIFESCIENCES CORP COMMON STOCK USD1.0	579 436 40 700	10 734 051,90 2 809 374,01		0,

signation des valeurs	Qté Nbre ou	Valeur boursière	Devise	Act
	nominal			Net
ELISA OYJ COMMON STOCK	10 458	437 876,46	EUR	0,0
EURONEXT NV COMMON STOCK EUR1.6	9 275	729 478,75	EUR	0,1
EVERSOURCE ENERGY COMMON STOCK USD5.0	10 547	589 291,49	USD	0,
FAST RETAILING CO LTD COMMON STOCK	6 800	1 527 814,66	JPY	0,
FIRST SOLAR INC COMMON STOCK USD.001	73 914	11 527 546,21	USD	2,
FISHER PAYKEL HEALTHCARE C COMMON STOCK	50 046	676 956,27	NZD	0,
FUJIFILM HOLDINGS CORP COMMON STOCK	10 000	544 070,30		0
FUJITSU LIMITED COMMON STOCK	3 956	540 435,25		0
GENERAL MILLS INC COMMON STOCK USD.1	40 317	2 377 449,31	USD	0
GILEAD SCIENCES INC COMMON STOCK USD.001	42 183	3 093 509,10		0
WW GRAINGER INC COMMON STOCK USD.5	4 600	3 450 843,25	USD	0
GSK PLC COMMON STOCK	54 554	912 979,18		0
HERMES INTERNATIONAL COMMON STOCK	377	723 387,60		0
HUMANA INC COMMON STOCK USD.1666666	2 500	1 036 097,41		0
IBERDROLA SA COMMON STOCK EUR.75	127 087	1 508 522,69		0
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL COMMON STOCK EUR.03	18 364	724 092,52		0
INTERPUBLIC GROUP OF COS INC COMMON STOCK USD.1	32 900	972 123,30		0
TIS INC COMMON STOCK	48 200	961 625,80		0
ITRON INC COMMON STOCK	101 600	6 945 019,69		1
JOHNSON JOHNSON COMMON STOCK USD1.0	64 600	9 166 164,85		1
JOHNSON CONTROLS INTERNATION COMMON STOCK USD.01	70 300	3 668 213,46		0
KDDI CORP COMMON STOCK	56 271	1 620 920,51		0
KELLANOVA COMMON STOCK USD.25	36 300	1 837 263,39		0
KERING COMMON STOCK EUR4.0	984	392 616,00		0
KIMBERLY CLARK CORP COMMON STOCK USD1.25	30 318	3 334 938,83		0
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE N COMMON STOCK EUR.01	25 701	668 611,52		0
KONINKLIJKE KPN NV COMMON STOCK EUR.04	381 570	1 189 735,26		0
KYOWA KIRIN CO LTD COMMON STOCK	33 500	509 813,07		0
L OREAL COMMON STOCK EUR.2	3 812	1 717 877,80		
		1 379 035,50		0
LEGRAND SA COMMON STOCK EUR4.0 LENNOX INTERNATIONAL INC COMMON STOCK USD.01	14 655	,		0
	2 000	810 247,59		0
LULULEMON ATHLETICA INC COMMON STOCK USD.005	2 172	1 005 315,60		0
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI COMMON STOCK EUR.3	3 734	2 739 262,40		0
MASTERCARD INC A COMMON STOCK USD.0001	14 960	5 776 118,77		1
MCKESSON CORP COMMON STOCK USD.01	3 700	1 550 740,96		0
MERCK CO. INC. COMMON STOCK USD.5	40 992	4 045 578,09		0
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL COMMON STOCK USD.01	1 900	2 086 293,40		0
MICROSOFT CORP COMMON STOCK USD.00000625	80 597	27 436 469,36		5
MERCURY NZ LTD COMMON STOCK	170 784	646 056,28		0
MITSUBISHI ESTATE CO LTD COMMON STOCK	77 900	971 914,53		0
MOODY S CORP COMMON STOCK USD.01	5 445	1 925 133,93		0
MSCI INC COMMON STOCK USD.01	1 900	972 919,02		0
MUENCHENER RUECKVER AG REG COMMON STOCK	4 968	1 863 496,80		0
NASDAQ INC COMMON STOCK USD.01	67 100	3 531 610,92		0
NATIONAL AUSTRALIA BANK LTD COMMON STOCK	43 235	819 886,65		0
NEC CORP COMMON STOCK	15 373	824 257,52		0
NEOEN SA COMMON STOCK EUR2.0	226 236	6 850 426,08		1
NESTLE SA REG COMMON STOCK CHF.1	14 840	1 556 468,11		0
NETFLIX INC COMMON STOCK USD.001	2 317	1 021 229,31		0
LINDE PLC COMMON STOCK	8 016	2 980 357,00	USD	0
NEXT PLC COMMON STOCK GBP.1	7 099	665 047,39	GBP	0
NEXTERA ENERGY INC COMMON STOCK USD.01	16 623	914 027,99	USD	0
NIKE INC CL B COMMON STOCK	4 800	471 765,72	USD	0
	1 166			

signation des valeurs	Qté Nbre ou	Valeur boursière	Devise	% Acti
	nominal			Ne
NOMURA RESEARCH INSTITUTE LT COMMON STOCK	43 400	1 142 871,27	JPY	0.
NORDEA BANK ABP COMMON STOCK EUR1.0	129 764	1 456 730,66	EUR	0
NOVARTIS AG REG COMMON STOCK CHF.49	24 080	2 198 203,29	CHF	0
NOVO NORDISK A/S B COMMON STOCK	39 931	3 739 438,48		0
NVIDIA CORP COMMON STOCK USD.001	39 723	17 808 015,26	USD	3
NXP SEMICONDUCTORS NV COMMON STOCK	4 796	997 189,41	USD	0
OMNICOM GROUP COMMON STOCK USD.15	33 300	2 607 869,46	USD	0
ONO PHARMACEUTICAL CO LTD COMMON STOCK	61 200	988 734,93	JPY	C
ORANGE COMMON STOCK EUR4.0	54 851	565 184,70	EUR	C
OTSUKA CORP COMMON STOCK	14 000	522 572,05	JPY	C
OVERSEA CHINESE BANKING CORP COMMON STOCK	231 500	2 065 333,01	SGD	C
OWENS CORNING COMMON STOCK USD.001	18 000	2 415 371,38	USD	C
PACCAR INC COMMON STOCK USD1.0	38 563	3 408 932,20	USD	C
PAYPAL HOLDINGS INC COMMON STOCK	18 000	1 000 660,84	USD	C
PEARSON PLC COMMON STOCK GBP.25	57 824	643 400,85	GBP	0
PEPSICO INC COMMON STOCK USD.017	39 260	6 036 227,22	USD	1
PFIZER INC COMMON STOCK USD.05	77 771	2 026 910,87	USD	C
PROCTER GAMBLE CO/THE COMMON STOCK	61 376	8 141 980,75	USD	1
RECKITT BENCKISER GROUP PLC COMMON STOCK GBP.1	9 521	595 508,86	GBP	C
RELX PLC COMMON STOCK GBP.00144397	36 194	1 298 982,63	GBP	C
ROCHE HOLDING AG GENUSSCHEIN COMMON STOCK	9 820	2 582 542,76	CHF	C
ROCKWOOL A/S B SHS COMMON STOCK DKK10.0	14 164	3 754 494,10	DKK	C
S P GLOBAL INC COMMON STOCK USD1.0	5 759	2 296 614,02	USD	C
SANOFI COMMON STOCK EUR2.0	16 983	1 524 394,08	EUR	C
SCHNEIDER ELECTRIC SE COMMON STOCK EUR4.0	14 008	2 546 374,24	EUR	C
SECOM CO LTD COMMON STOCK	17 400	1 134 611,01	JPY	C
SEKISUI HOUSE LTD COMMON STOCK	107 700	2 165 984,14	JPY	C
SHIONOGI CO LTD COMMON STOCK	14 100	615 485,87	JPY	C
HULIC CO LTD COMMON STOCK	74 000	701 589,35	JPY	C
SINGAPORE EXCHANGE LTD COMMON STOCK	372 200	2 510 878,08	SGD	C
SINGAPORE TELECOMMUNICATIONS COMMON STOCK	793 600	1 345 223,21	SGD	C
SMA SOLAR TECHNOLOGY AG COMMON STOCK	170 234	10 307 668,70	EUR	2
SOFTBANK CORP COMMON STOCK	229 900	2 597 443,20	JPY	C
SONY GROUP CORP COMMON STOCK	11 300	973 027,33	JPY	C
SPARK NEW ZEALAND LTD COMMON STOCK	690 818	2 051 032,98		C
STANTEC INC COMMON STOCK	32 900	2 402 788,69	CAD	C
STATE STREET CORP COMMON STOCK USD1.0	16 700	1 171 033,36	USD	C
SCSK CORP COMMON STOCK	49 900	895 891,73	JPY	C
SWISS RE AG COMMON STOCK CHF.1	6 772	688 781,67	CHF	C
SWISSCOM AG REG COMMON STOCK CHF1.0	1 868	1 016 680,65	CHF	C
SYNOPSYS INC COMMON STOCK USD.01	4 760	2 218 776,63	USD	C
T MOBILE US INC COMMON STOCK USD.0001	28 897	4 194 139,33	USD	C
TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD COMMON STOCK	31 400	817 393,55	JPY	0
TARGET CORP COMMON STOCK USD.0833	7 000	902 494,00	USD	C
TELENOR ASA COMMON STOCK NOK6.0	57 801	600 757,37	NOK	C
TELIA CO AB COMMON STOCK SEK3.2	259 521	599 818,13	SEK	0
TESCO COMMON STOCK	188 718	632 653,38	GBP	0
TESLA INC COMMON STOCK USD.001	78 546	17 668 139,30		3
THE CIGNA GROUP COMMON STOCK USD.01	12 965	3 514 569,55		C
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC COMMON STOCK USD1.0	7 227	3 472 610,63		C
THOMSON REUTERS CORP COMMON STOCK	33 484	4 453 422,57		C
TOYOTA MOTOR CORP COMMON STOCK	192 175	3 196 673,66		0
TRADEWEB MARKETS INC CLASS A COMMON STOCK USD.01	22 074	1 816 036,86		0
TRANE TECHNOLOGIES PLC COMMON STOCK USD1.0	15 800	3 488 543,88		0
UNILEVER PLC COMMON STOCK GBP.00031111	24 762	1 085 937,51		0

ésignation des valeurs	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	Devise	% Actif Net
UNILEVER PLC COMMON STOCK GBP.00031111	4 925	215 971,38	GBP	0,04
UNION PACIFIC CORP COMMON STOCK USD2.5	10 949	2 434 520,78	USD	0,49
UNITEDHEALTH GROUP INC COMMON STOCK USD.01	19 456	9 272 620,58	USD	1,87
VERIZON COMMUNICATIONS INC COMMON STOCK USD.1	203 403	6 941 830,53	USD	1,4
VESTAS WIND SYSTEMS A/S COMMON STOCK DKK.2	408 504	11 743 486,49	DKK	2,3
VISA INC CLASS A SHARES COMMON STOCK USD.0001	30 027	7 076 928,85	USD	1,4
WASTE MANAGEMENT INC COMMON STOCK USD.01	8 900	1 442 981,94	USD	0,2
WOOLWORTHS GROUP LTD COMMON STOCK	52 714	1 211 292,11	AUD	0,2
WSP GLOBAL INC COMMON STOCK	23 391	2 982 729,88	CAD	0,6
ZURICH INSURANCE GROUP AG COMMON STOCK CHF.1	2 526	1 194 395,61	CHF	0,2
TOTAL Actions & valeurs ass. neg. sur un marche regl. ou ass.(s Bons de Sous)	auf Warrants et	493 957 346,00		99,4
TOTAL Actions & valeurs assimilees nego. sur un marche regl. o	u assimile	493 957 346,00		99,4
TOTAL Actions & valeurs assimilees		493 957 346,00		99,4
ORSTED A/S COMMON STOCK DKK10.0	20 000	1 004 218,90	DKK	0,2
TOTAL Pret de titres		1 004 218,90		0,2
DETTES SUR Creances representatives de titres pretes		0,00		0,0
INDEMNITES SUR Creances representatives de titres pretes		1 596,98		0,0
TOTAL Operations contractuelles a la vente		1 005 815,88		0,2
TOTAL Operations contractuelles		1 005 815,88		0,2



Société de gestion

AXA Investment Managers Paris
Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide 92800 Puteaux - France
Société de gestion de portefeuille titulaire de l'agrément AMF n° GP 92008 en date du 7 avril 1992 S.A. au capital de 1 421 906 euros, 353 534 506 RCS Nanterre.

Dépositaire

BNP PARIBAS SA- 3, rue d'Antin - 75002 Paris